

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020





2020

UNE ANNÉE DE PANDÉMIE MARQUÉE PAR LA MOBILISATION, LA RÉSILIENCE ET LE DÉVELOPPEMENT DES SCOP ET DES SCIC

Face à cette crise sanitaire, économique et sociale, totalement inédite, notre Mouvement s'est mobilisé pour répondre le plus rapidement possible aux besoins et attentes de nos coopératives.

Je remercie les unions régionales et les fédérations pour leur mobilisation sur le terrain auprès de nos adhérents, ainsi que les collaborateurs de la Confédération qui ont travaillé main dans la main avec eux.

Ainsi, nous avons pu mettre en place, dès mars 2020, une organisation à la hauteur des enjeux ; toutes les semaines : des réunions avec les présidents et les directeurs des unions régionales et avec tous les acteurs de nos outils financiers.

Grâce à cette organisation au plus près de vos besoins et également à nos outils financiers, alimentés par les cotisations des Scop et Scic adhérentes, nous avons :

- créé le PPES (prêt participatif d'entraide et solidaire)
- débloqué plus de 2 700 000 € en un temps record
- accordé des reports d'échéances de prêts pour un montant de 1 million d'euros

Rappelons que près de 70 millions d'euros sont investis par Socoden, Scopinvest, Sofiscop dans nos coopératives ; investissements garantis par l'Europe à hauteur à minima de 80 %, suite à nos démarches actives.

Nous allons poursuivre ces efforts en dotant dès maintenant nos outils de moyens financiers encore plus importants, afin qu'ils puissent aider nos adhérents à passer cette période très difficile, et en continuant à les soutenir dans leur développement, car de nombreuses opportunités seront à saisir dans les prochains mois.

Nous avons également organisé au niveau régional, des ateliers de formation à distance sur la gestion de la crise et sur la façon d'aborder la reprise ; le succès a été au rendez-vous. Enfin, afin de garder le lien et d'informer pendant cette période, nous avons mis en place des webinaires réunissant des adhérents et des permanents, envoyé des newsletters, engagé une étude d'impact du Covid-19 dans nos Scop et Scic, publié des articles juridiques, des communiqués de presse et un manifeste « Le monde d'après ? » paru notamment dans *Les Echos* et *Le Monde*.

D'autres actions d'envergure ont aussi jalonné l'exercice 2020 :

- Création le 1^{er} décembre au sein de la Confédération de la Fédération des CAE à laquelle nous apporterons les moyens humains, financiers et politiques afin d'appuyer ses actions ; les CAE entrant parfaitement dans le développement de notre Mouvement tant sur le plan sociétal que sur le plan de la création d'emplois
- Démarrage de la phase pilote du fonds CoopVenture dédié aux sociétés innovantes du numérique, et alimenté par notre Mouvement, les collectivités et les sociétés coopératives
- Déploiement par la CG Scop d'un nouveau système d'information pour l'ensemble du Mouvement qui permettra notamment la gestion de la Liste ministère, la gestion des cotisations et la mise à disposition d'un portail adhérents
- Refonte des sites internet du réseau des Scop
- Etude des perceptions et attentes des salariés et dirigeants envers les critères de performance des entreprises, dont les résultats ont d'ailleurs montré l'intérêt porté à notre Mouvement ; parmi les chiffres clés, nous retiendrons par exemple deux indicateurs :
 - 77 % des salariés interrogés, après une explication du fonctionnement de notre modèle coopératif, ont déclaré avoir envie de travailler au sein d'une Scop ou d'une Scic
 - 27 % des dirigeants se sont déclarés prêts à une transformation en Scop de leur entreprise

Au global, et dans cette période si particulière, notre Mouvement a vu ses effectifs augmenter de 4 000 emplois grâce aux transmissions, reprises, créations d'entreprises et bien sûr par un remarquable développement des Scop et Scic existantes. **Notre Cap des 70 000 emplois coopératifs n'est plus très loin !**

L'ensemble de ces actions se doit d'être relayé, soutenu et connu. Aussi, une campagne de communication de grande ampleur, déclinée régionalement, sera mise en place lors des Congrès régionaux à l'automne 2021 et se poursuivra jusqu'au Congrès national de mars 2022 à Rennes.

Par cette campagne, nous apporterons la preuve que notre Mouvement est non seulement moderne, innovant, démocratique et citoyen mais qu'il ouvre aussi une autre voie possible dans la construction d'un monde de demain plus équitable et solidaire.



Jacques Landriot,
Président de la Confédération générale des Scop

SOMMAIRE

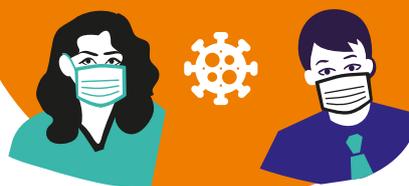
CHIFFRES CLES



P.4

**CARNET SPÉCIAL
COVID-19
GESTION DE LA CRISE :
LE MOUVEMENT SCOP
MOBILISÉ**

P.7



**D
DEVELOPPER**

P.16

**▲
ACCOMPAGNER**

P.22

**M
MUTUALISER**

P.28

**P
PROMOUVOIR**

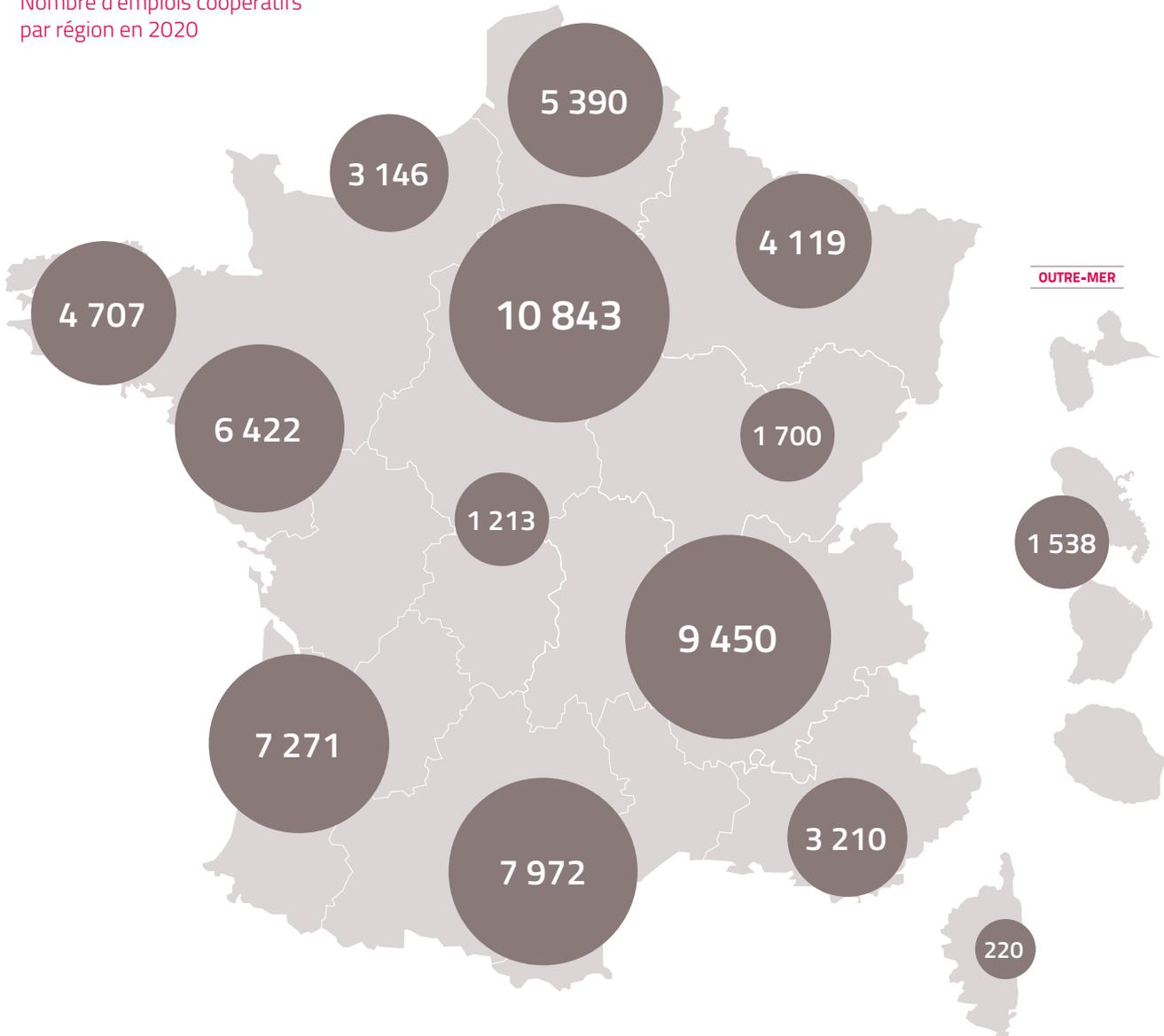
P.37

**I
INSTANCES
POLITIQUES**

P.41

CHIFFRES CLÉS

Nombre d'emplois coopératifs
par région en 2020



Méthodologie

Ce bilan chiffré concerne l'ensemble des Scop et des Scic en France, adhérentes ou non à la Confédération générale des Scop. Les éléments démographiques, économiques et financiers relatifs aux coopératives du périmètre sont arrêtés au 31 décembre 2020, un retraitement des données manquantes ayant été réalisé en dernière année connue. Dans ce document, le Service des études confédéral a réactualisé les statistiques des années précédentes pour tenir compte des données désormais disponibles ; aussi, les résultats au titre des bilans antérieurs peuvent varier.



3 611

SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES

67 200

EMPLOIS

⋮

Scop
2 409

(Sociétés
coopératives
et participatives)

⋮

Scic
1 060

(Sociétés
coopératives
d'intérêt collectif)

⋮

Coop Loi 47
142

⋮

56 680
dans
les Scop

⋮

9 700
dans
les Scic

⋮

820
dans les
Coop Loi 47

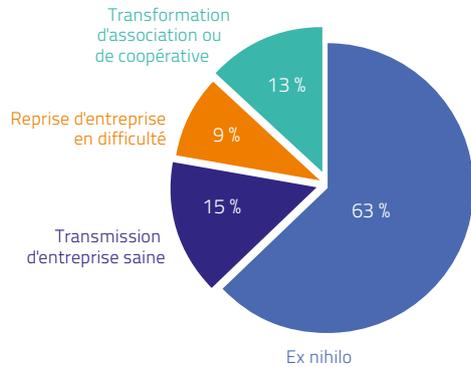
Malgré la crise sanitaire, le développement des sociétés coopératives ne s'est pas démenti en 2020. Avec désormais 3 611 Scop et Scic, le Mouvement affiche une progression de ses effectifs de 6 %, atteignant 67 200 emplois coopératifs. L'activité reste également globalement soutenue avec un chiffre d'affaires agrégé de 6,3 milliards d'euros, soit + 8 % en un an.

En 2020, le solde net des emplois au sein des Scop et des Scic est largement positif puisque le Mouvement dénombre près de 4 000 emplois supplémentaires. Il s'agit pour les trois quarts de l'évolution des effectifs au sein des coopératives existantes antérieurement à 2020. Les 203 coopératives créées dans l'année 2020 ont, quant à elles, généré 1 400 emplois. Par ailleurs, le nombre de disparitions de sociétés coopératives en 2020 est en recul de 35 % par rapport à l'an passé : seules 93 coopératives ont disparu en 2020, totalisant quelques 560 emplois. La période particulière que nous traversons et les aides conséquentes aux entreprises peuvent expliquer cette tendance atypique qui se généralise en France avec un taux de faillites d'entreprises en chute de 38 % en 2020*.

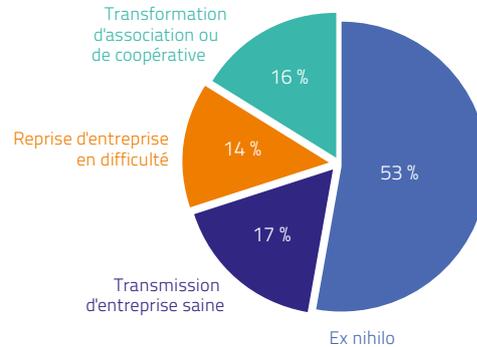
*Source : Altares, 2020



Sociétés coopératives par origine de création, ensemble des Scop/Scic à fin 2020

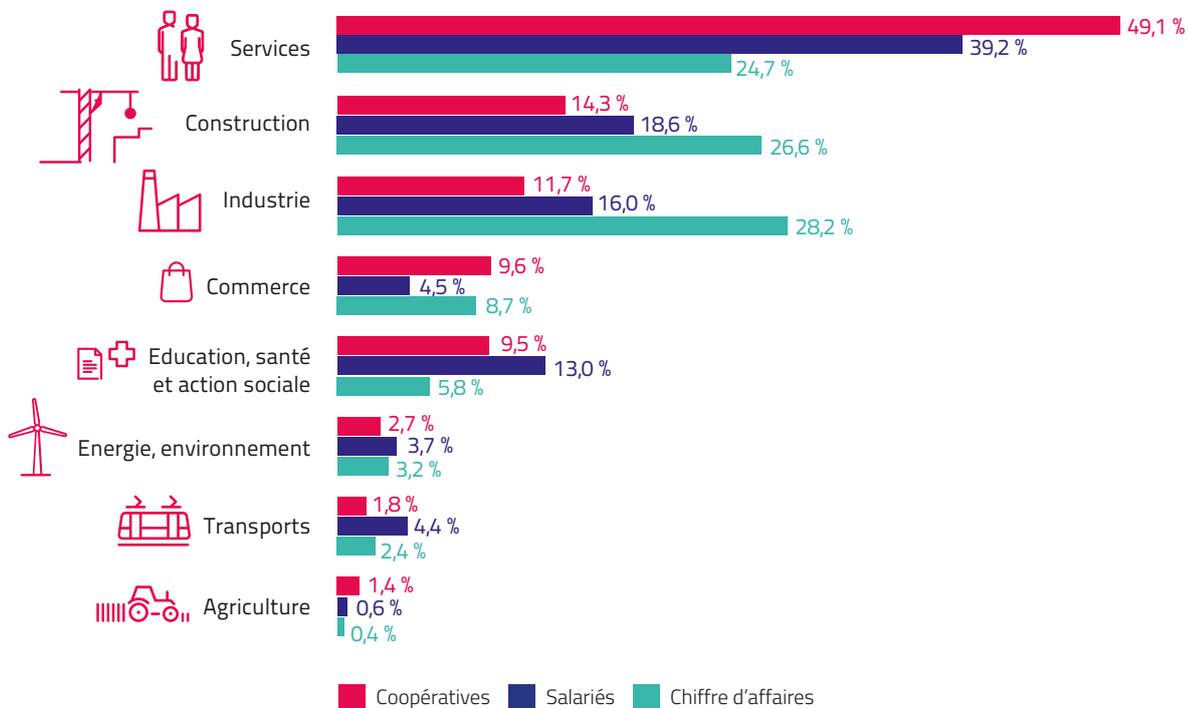


Effectifs par origine de création, ensemble des Scop/Scic à fin 2020



S'agissant des créations en 2020, la création ex nihilo a concerné 123 coopératives, soit 61 % des créations annuelles et 23 % des effectifs générés par les créations. 18 % des créations concernent des transmissions d'entreprises saines représentant 44 % des effectifs associés aux nouvelles créations. Les transformations d'associations représentent 16 % des créations et 17 % des emplois générés. Enfin, les reprises d'entreprises en difficulté ne totalisent que 11 coopératives créées (soit 5 %), mais 16 % des effectifs générés par les créations de l'année.

Répartition sectorielle par coopératives, emplois, et chiffres d'affaires (%), 2020



La prédominance des trois grands secteurs, à savoir les services, la construction et l'industrie est une constante. À noter toutefois qu'en 2020, le secteur « Education, santé action sociale » affiche la plus forte progression en termes d'effectifs (+ 1 230, soit + 16 % en un an), devant les services (+ 1 130, soit + 4,5 % en un an).



CAMIER SPÉCIAL COVID-19 GESTION DE LA CRISE: LE MOUVEMENT SCOP MOBILISÉ

MARS / MAI 2020

ADAPTER L'ORGANISATION DU MOUVEMENT
ÊTRE AUX CÔTÉS DES ADHÉRENTS
GARDER LE LIEN ET INFORMER
PRÉPARER « L'APRÈS »





ADAPTER L'ORGANISATION DU MOUVEMENT



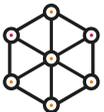
Mobilisation chaque semaine des instances du Mouvement

**10 réunions
de coordination réseau**

12 réunions du Directoire de Socoden
pour décider des demandes de
financement

**8 réunions
des présidents** d'unions
régionales et fédérations
avec le Bureau de la
Direction nationale

Réunions hebdomadaires du Comité
de pilotage du projet de Fédération
des CAE



Une coordination du réseau renforcée

Dès le 19 mars, le processus de coordination a été renforcé, avec notamment la tenue d'une réunion de coordination par semaine, ce qui a permis au réseau des Scop :

- D'être très réactif dans la conception et la mise en place de dispositifs de soutien aux adhérents, et de les ajuster à mesure que la situation évoluait
- De débloquer rapidement une grande part des difficultés rencontrées dans l'application des mesures gouvernementales en ouvrant un canal efficace de remontées du terrain vers la cellule de crise ouverte par le Haut-commissariat à l'ESS
- De mutualiser les solutions expérimentées par les uns et les autres pour résoudre les problèmes rencontrés par les adhérents.



Adaptation de la révision coopérative au contexte du Covid-19

Dès le mois d'avril 2020, le Directoire de l'ARA (Association du réseau Arescop) a souhaité adapter exceptionnellement la révision à cette période de pandémie pour apporter un diagnostic et les préconisations utiles : conseil et accompagnement (plans de trésorerie, dossiers financiers, appui commercial), le tout dans le strict respect du cahier des charges de la révision coopérative.



Réalisation d'un protocole sanitaire spécifique à la formation pour la CG Scop et les unions régionales

- Occupation des salles
- Modalités administratives...



ÊTRE AUX CÔTÉS DES ADHÉRENTS



3,7 M€ mobilisés par les outils financiers pour soutenir les coopératives durant la phase Covid-19

dont **126 prêts (PPES)** ont été accordés pour un montant total de **2,7 M€**

230 000 € de chèques services versés aux salariés les plus en difficulté par l'Union Sociale des Scop et Scic



700 000 masques livrés aux Scop et Scic et à l'ensemble du Mouvement par l'intermédiaire de Coopadev

Mise en place d'un Prêt participatif d'entraide et solidaire (PPES)

Le Mouvement Scop a créé en urgence le 13 mars le PPES, un nouveau dispositif de prêt afin de soutenir la trésorerie des coopératives, en attendant la mise en place des mesures gouvernementales (PGE, chômage partiel, et report de charges). Les prêts au taux de 0,5 % ont varié de 5 000 à 50 000 € sur 12, 18 ou 24 mois.

Ces prêts ont été gérés par la holding financière Socoden. Les outils de solidarité des coopératives ont débloqué rapidement 2 M€ dès le début de la pandémie. La réactivité des outils financiers a été très forte : 2 jours pour une décision et 5 jours pour le déblocage des fonds.

La réactivité du Mouvement a été remarquable : simplification des dossiers de demandes, conditions suspensives réduites au minimum légal, mobilisation des UR pour la formalisation des demandes. Les CEFR se sont très fortement mobilisées pour instruire les dossiers, et 3 directeurs d'unions régionales (Willy Patsouris, Michel Rohart, Régis Tillay) récemment retraités ont présenté les dossiers au Directoire de Socoden.

Durant la 2^e phase de confinement en novembre/décembre 2020, le PPES est réactivé pour les secteurs en tension tels que le tourisme, la culture, l'événementiel, les cafés restaurants, la formation et l'aéronautique.

Par ailleurs, Socoden et Scopinvest ont accordé des reports d'échéances pour un montant total de 1 030 K€, c'est autant de trésorerie qui est restée dans les coopératives durant cette période tendue.



Stéphane Roux,
gérant, Chocolaterie
Luberonnaise (Paca)

« Ce soutien financier de 45 K€ a été évidemment le bienvenu. Pâques correspond à un de nos deux temps forts de l'année, la production est réalisée des semaines à l'avance. Et les clients n'ont naturellement pas pu se déplacer dans nos boutiques cette année. Avec le prêt qui nous a été accordé pour faire face à cette lourde perte, nous avons développé des nouveautés pour surprendre la clientèle à son retour ».

Stéphane Rémy, gérant,
Ferronnerie Serrurerie Joël (Grand Est)

« L'activité était fortement ralentie, et la plupart des chantiers ont été arrêtés nets. Le prêt de 40 K€ nous a permis de produire à l'atelier ce qu'il était encore possible de fabriquer, afin d'anticiper au mieux la reprise ».



Veille juridique et analyse des mesures de soutien aux entreprises

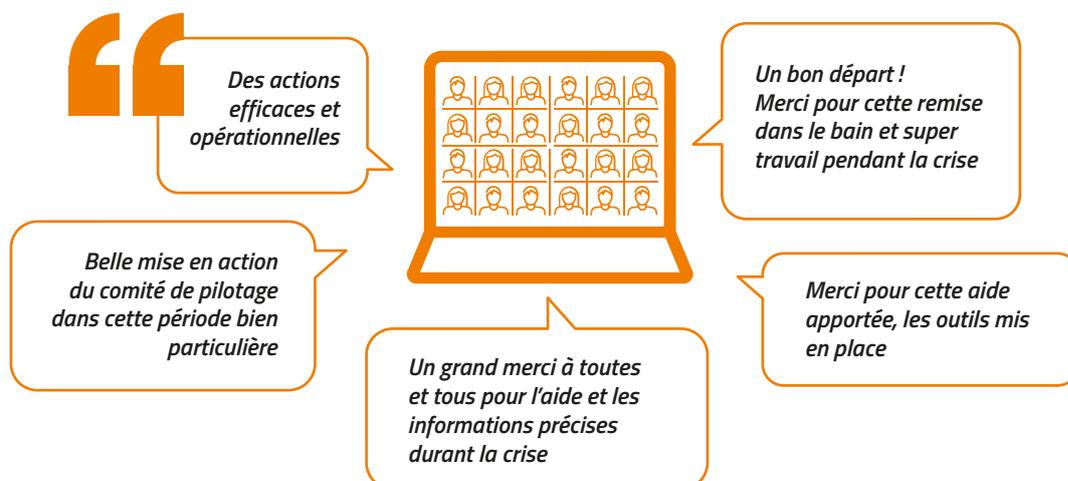
Les dispositifs nationaux créés par le Gouvernement (prêts garantis par l'État, activité partielle...) ont été décortiqués afin qu'ils puissent être bien appréhendés et utilisés par les unions régionales et les coopératives. Une veille juridique importante a été menée tout au long de la période.

Recherche de solutions d'accès aux aides pour les adhérents

La CG Scop a travaillé en étroite collaboration avec le Haut-commissariat à l'ESS afin de trouver des solutions d'accès aux aides pour nos coopératives adhérentes. Les **CAE** étaient particulièrement concernées pour l'accès des entrepreneurs salariés au dispositif d'activité partielle et la prise en charge des titulaires de CAPE (contrat d'appui au projet d'entreprise). À fin 2020, la CG Scop a poursuivi sa mobilisation aux côtés de la Fédération des CAE afin d'identifier des dispositifs d'aide adaptés pour ces porteurs de projet.

Par ailleurs, une cellule d'appui a été mise en place avec le Service juridique de la CG Scop, l'appui d'un expert en droit social et d'un praticien de CAE afin de comprendre les dispositifs proposés, les problématiques rencontrées dans leur mobilisation, outiller les CAE et formuler des propositions aux administrations et ministères. Les échanges réguliers avec la Délégation générale à l'Emploi et à la Formation professionnelle du ministère du Travail ont été précieux pour ces avancées.

Le 3 juin, près de 90 représentants de CAE et d'unions régionales réunis en visio ont salué l'action conduite pendant la crise, qui a montré une Fédération des CAE déjà pleinement à l'œuvre.



Référencement de fournisseurs de masques



Face à la pénurie de masques au début de la crise, l'enjeu était de mettre les Scop en lien avec un fournisseur fiable proposant des produits conformes. Devant la multiplication de sites et d'offres frauduleuses naissantes sur le net, il est vite apparu nécessaire d'assurer un service de sécurisation de cet achat stratégique pour la poursuite des activités des Scop ou pour leur reprise post-déconfinement.

La centrale d'achat **Coopadev** a référencé Meiwenti, un fournisseur pouvant livrer des millions de masques. Mi-avril, ce sont des centaines de palettes qui se sont acheminées vers les Scop et Scic.



Secours exceptionnel mis en place par l'Union Sociale des Scop et des Scic

L'Union Sociale des Scop et des Scic a décidé d'aider les adhérents touchés par la crise du Covid-19 en leur donnant la possibilité de demander un secours exceptionnel Covid-19.

La mobilisation de l'Union Sociale a permis notamment de soutenir 1 300 entrepreneurs des CAE, y compris en CAPE, soit 73 % de l'enveloppe totale allouée par l'Union Sociale.



Lancement de La Coop des Masques

En avril 2020, en pleine crise sanitaire, l'Union régionale des Scop de l'Ouest et la CG Scop sont saisies par des porteurs de projet pour lancer ex-nihilo une usine de masques de protection, avec un démarrage possible en fin d'année !

Dès juin 2020, La Coop des Masques, soutenue notamment par les outils financiers du Mouvement Scop, est montée sous le statut de Scic. Ce sont environ 1 300 sociétaires qui se sont lancés dans l'aventure, menée en partenariat avec les collectivités de la région qui sont sociétaires, tout comme des particuliers.

Guy Hascoët, à l'origine du projet

“ L'initiative de La Coop des Masques repose sur une mobilisation régionale et nationale.

Contre la délocalisation de la production, ce projet coopératif permet aux différents acteurs de se fédérer et de prendre en main leur destin et leurs besoins ».

Une mobilisation du Mouvement Scop sur l'ensemble du territoire



▪ Les **unions régionales des Scop** ont joué à plein leur rôle d'accompagnement pendant cette période, notamment en proposant boîtes à outils, ateliers pratiques et webinaires pour informer les adhérents en temps réel sur les différentes mesures gouvernementales et leur évolution, mais aussi pour garder le contact et valoriser les belles initiatives solidaires des coopératives.

▪ Les **fédérations de métiers** du Mouvement Scop se sont mobilisées pour assurer la protection des salariés et garantir les bonnes conditions sanitaires de reprise d'activité des sociétés coopératives.

▪ Les **CEFR** se sont très fortement mobilisés pour instruire les dossiers, 3 directeurs d'UR récemment retraités ont présenté les dossiers au Directoire de Socoden.

▪ Les **dynamiques régionales entre CAE** avec la mobilisation des UR Scop se sont fortement développées pendant la crise : en Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, dans le Grand Ouest ou encore en Île-de-France. Elles ont permis aux CAE de s'épauler, de revendiquer et d'obtenir des aides en région, de relayer les problématiques rencontrées sur le terrain et de partager l'outillage et les propositions formulées par la CG Scop.



GARDER LE LIEN ET INFORMER



4 webinaires adhérents et permanents

*Le Mouvement Scop
face à la crise*
8 avril

*Le Mouvement Scop
est à vos côtés*
10 avril

*RH, finance : se préparer
à la reprise post-crise*
5 mai

*Organiser
une assemblée générale
à distance*
28 mai



9 newsletters Scop Info
numéros spéciaux

3 newsletters spécifiques
envoyées aux CAE



4 articles juridiques
dans les Scop Info
numéros spéciaux

3 notes juridiques
consacrées aux CAE



3 communiqués
de presse

Des outils dédiés au Coronavirus



La CG Scop a mis en place une rubrique spéciale Coronavirus sur son site internet mise à jour régulièrement pour informer les adhérents de façon continue.

▪ **Actualités et liens utiles** vers les mesures de soutien dont peuvent bénéficier les entreprises

▪ **FAQ** : réponses aux questions les plus fréquentes qui sont posées depuis le début de la crise

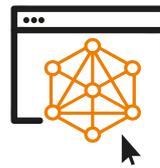
▪ **Notes juridiques et d'informations** de la CG Scop (dispositif de chômage partiel, situation des dirigeants...)



Les belles initiatives solidaires des Scop mises en avant

En raison du confinement, de nombreuses sociétés coopératives ont choisi de se réinventer ou de s'adapter à cette situation inédite.

De la culture à l'alimentation, en passant par la production de masques ou de matériel de protection contre l'épidémie du Coronavirus, les initiatives sont nombreuses et variées sur tout le territoire. Outre un communiqué de presse et une page dédiée sur le site internet de la CG Scop, le magazine *Participer* a consacré un dossier à ces initiatives.



Une consultation accrue de l'Agora des CAE

L'Agora des CAE, plateforme collaborative destinée aux CAE et permanents du Mouvement a enregistré 60 utilisateurs supplémentaires entre le 16 mars et le 30 juin 2020, montrant l'utilité des échanges engagés, des ressources et éclairages apportés pendant la crise sanitaire.



Le confinement raconté sur les réseaux sociaux

Les permanents du réseau des Scop et les coopérateurs ont été invités à poster sur Facebook une photo accompagnée d'un commentaire pour montrer leurs nouvelles habitudes de travail pendant la période de confinement. Cette initiative a été proposée dans le cadre du lancement d'une boîte à idées auprès des permanents pour impulser une communication positive malgré la période difficile.



De nombreux témoignages des Scop et Scic étaient sur le site internet de la CG Scop.



PRÉPARER « L'APRÈS »



Enquête sur l'impact du Covid-19 dans le Mouvement

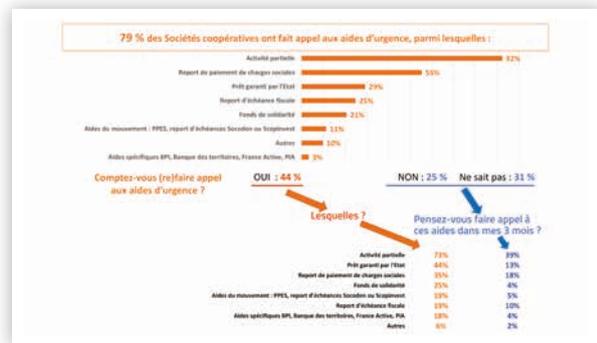
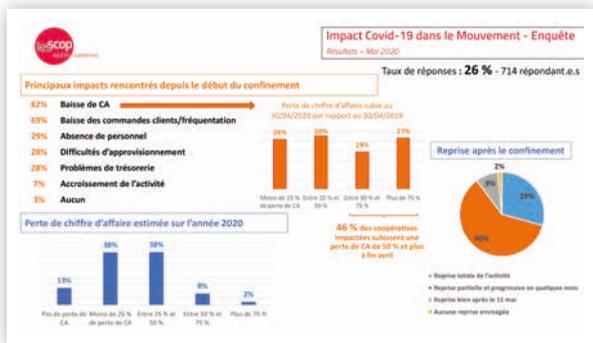
Une enquête flash a été menée début mai auprès des sociétés coopératives afin d'évaluer l'impact de la pandémie Covid-19 sur l'activité des Scop et des Scic à l'issue de la période de confinement.

Il s'agissait également d'apprécier le recours aux mesures d'aides d'urgence et les besoins des coopératives dans le cadre de la reprise d'activité.

Plus d'un quart des coopératives du Mouvement ont répondu à cette enquête, témoignant d'une forte réactivité en cette période de bouleversement.

Fortement impactées par la crise, près de 4 coopératives sur 5 ont fait appel aux aides mises en place par le Gouvernement et par d'autres acteurs dont la CG Scop.

Alors que la majorité des sociétés coopératives ont repris leurs activités progressivement, les besoins d'accompagnement étaient prégnants.



Le focus CAE de l'enquête flash, à laquelle 40 CAE ont répondu, a confirmé l'impact très fort de la crise en avril sur ces coopératives (97 % des CAE répondantes ont été confrontées à une baisse de chiffre d'affaires, plus sensible pour les entrepreneurs en CAPE que pour les entrepreneurs en CESA de ces CAE), le recours massif à l'activité partielle et le besoin d'échanges et d'appui entre CAE, en région notamment.

Pour préparer l'après, les CAE ont travaillé à leurs propositions pour la relance. La sécurisation des capacités d'accompagnement à la reprise et au développement d'activité des CAE elles-mêmes a été une priorité affichée lors d'une audition conjointe de la CG Scop, CPE et Copéa à l'Assemblée nationale en septembre.



Manifeste des Scop « Le Monde d'après »

À travers une campagne de communication plurimédia de fin avril à début juin, le Mouvement Scop a partagé un manifeste dessinant les contours du « Monde d'après ». Les leitmotifs énoncés par les Scop pour évoquer cette période à venir sont la pérennisation des emplois, le partage équitable avec les salariés, et la participation de chacun dans tous les processus décisionnels et stratégiques d'une entreprise.



Tribune « Coopérer : une idée qui fait son chemin »

Les coopératives de Bigre (Smart, Coopaname, Manufacture coopérative, Oxalis/Oxamyne) et la CG Scop ont proposé d'inscrire la coopération au cœur d'un avenir démocratique et émancipé à travers la diffusion d'une tribune postée sur le Blog de Mediapart, par 2 670 signataires.

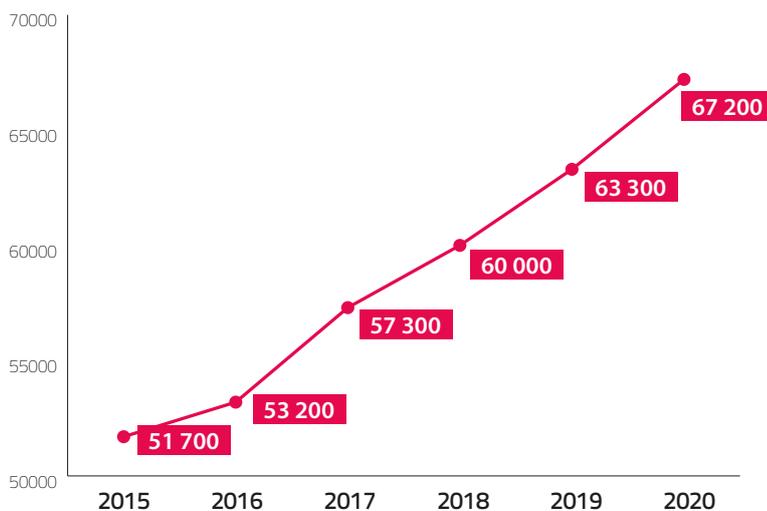


PLAN DE DÉVELOPPEMENT

Les sociétés coopératives connaissent un intérêt croissant avec une moyenne de + 5 % annuellement sur les 10 dernières années les amenant à peser 67 200 emplois.

Contre toute attente, la croissance de l'emploi a été significative en 2020 malgré la crise sanitaire, avec 4000 emplois supplémentaires en 1 an.

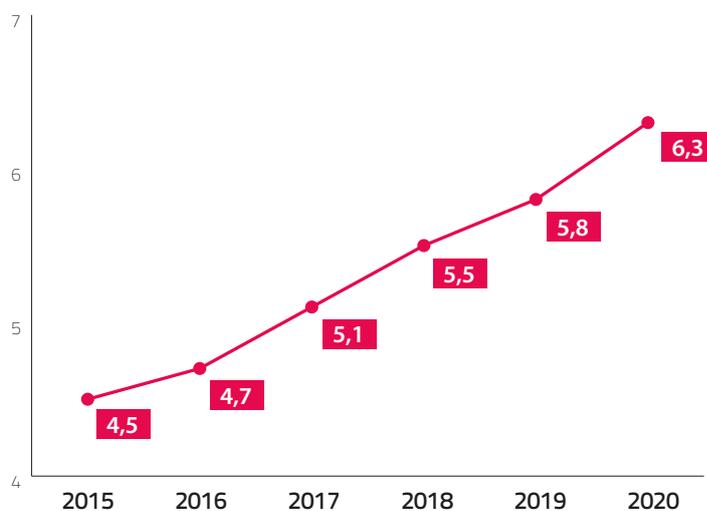
Évolution des effectifs des sociétés coopératives



+ 30 %
depuis fin 2015

Agrégeant 7,6 milliards de CA (filiales comprises), les Scop et Scic sont prioritairement performantes dans l'industrie (28 % de leur CA), le BTP (27 %) et enfin les services (25 %), même si ce secteur concentre près de 40 % des salariés.

Évolution du chiffre d'affaires (en milliards d'euros)



+ 40 %
depuis fin 2015

APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES SCIC

● Groupe de travail

Dans un contexte de forte croissance des Scic, la Direction nationale a proposé à Stéphane Montuzet (président de l'UR Scop Aquitaine) une « carte blanche » pour appuyer et structurer le développement des Sociétés coopératives d'intérêt collectif afin d'en faire un axe stratégique pour la prochaine mandature. Fort de sa connaissance des Scic depuis leur création en 2001, ce dernier préside un Groupe de travail (GT Scic) composé de permanents, d'élus, ainsi que de dirigeants de Scic. Le GT Scic a travaillé sur deux premiers axes destinés à développer et fédérer les Scic avec le double objectif de promouvoir et accompagner l'usage du statut Scic aux enjeux sociétaux

et territoriaux et d'améliorer l'offre de services du Mouvement à destination des Scic. Si le contexte sanitaire a perturbé le calendrier de travail du groupe, celui-ci s'est saisi des appels au « Monde d'après » pour produire des analyses en vue d'agir auprès des partenaires publics... et garder le cap d'une rencontre nationale (l'Agora des Scic) d'ici fin 2021.

La situation sanitaire a eu pour effet de reporter de l'automne à début 2021 la consultation approfondie auprès des Scic, en s'appuyant sur les unions régionales, afin d'établir la spécificité de leurs besoins.

+ FOCUS Pour les 20 ans des Scic, en route vers une nouvelle Agora des Scic !

Les membres du GT Scic

Pilotage : Stéphane Montuzet (Interstices)

Animation : Barbara Blin-Barrois

Scic : Laurent Rodrigues (Groupe Pilote), Jean-Baptiste Schmitter (Citiz), Fanélie Carrey-Conte, Flora Barré (Enercoop)

UR Scop Occitanie : Cyrille Rocher, Pierre Auriou, Stéphane Eyer, Jean Huet
CG Scop : Fatima Bellaredj, David Eloy, Fabrice Gelin, Théotime Eliet

● Scic et collectivités



L'engouement le plus notable pour les Scic vient des collectivités locales. Une analyse a été menée par le Service des études de la CG Scop sur les relations entre Scic et collectivités publiques, au travers d'une dizaine d'études de cas dans lesquelles des collectivités publiques sont sociétaires. Cette étude montre notamment que les collectivités les plus souvent présentes au capital des Scic sont les communes : près de 7 Scic sur 10 ayant une ou plusieurs collectivités dans leur capital ont associé une commune. Elle révèle également la diversité des cas de figure, les avantages de l'association des collectivités à des Scic et les écueils possibles à prévenir. Le dossier du magazine *Participer* du dernier trimestre 2020 a également traité du sujet sous le titre « Scic et collectivités réinventent les partenariats public-privé ».

● Plaidoyer et Lettre de mission

En s'appuyant sur les travaux du GT Scic et plus largement sur les contributions du Mouvement sur les freins réglementaires et fiscaux au développement des Scic, la CG Scop a souhaité mettre en exergue des propositions afin que l'engouement pour les Scic devienne une réalité.

Adapter la fiscalité des Scic pour renforcer la dynamique des initiatives territoriales et nationales

#7

→ Plaidoyer p.25

Évolution des effectifs des Scic



COOPÉRATIVES D'ACTIVITÉ ET D'EMPLOI

+ FOCUS Une CAE ?

La Coopérative d'activité et d'emploi propose un modèle d'entrepreneuriat salarié unique, qui permet de créer et de développer sa propre activité dans un cadre autonome, coopératif et sécurisé.



La Fédération des CAE est née le 1^{er} décembre 2020.

La feuille de route portée par le Comité de pilotage pour la création de la Fédération des CAE en 2020 a été conduite malgré la crise, et les CAE ont pu enrichir ce projet grâce à leur mobilisation.

La structuration politique, juridique, budgétaire et partenariale de la Fédération des CAE a été travaillée par le Comité de pilotage. En février, 35 CAE ont été consultées au cours de rencontres en région, conduites avec les UR Scop Poitou-Charentes, Auvergne-Rhône-Alpes et à Paris.

● Assemblée constitutive de la Fédération des CAE le 1^{er} décembre 2020

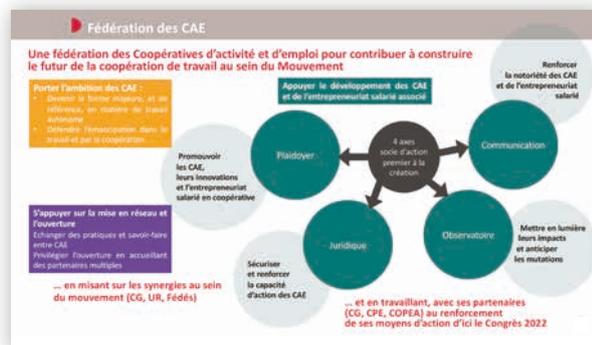
Les statuts et premières résolutions de fonctionnement ont été votés par les 92 CAE membres actives lors de l'assemblée générale constitutive qui s'est tenue en distanciel le 1^{er} décembre 2020.

Le projet et l'objet de la Fédération lui fixent un cap :

- Porter l'ambition des CAE : devenir la forme majeure, de référence, en matière de travail autonome
- Appuyer le développement des CAE et de l'entrepreneuriat salarié associé
- Échanger les pratiques et les savoir-faire entre CAE à travers la mise en réseau et l'ouverture partenariale.

Le premier conseil d'administration de 8 membres a été élu, dont trois co-présidents.

Durant la première année, le conseil d'administration travaillera avec les organisations partenaires (CG Scop, Coopérer pour entreprendre et Copéa) au déploiement de la Fédération des CAE en articulation avec l'évolution de chacune des organisations.



● Préfiguration des missions et du fonctionnement de la Fédération des CAE

Les 4 groupes de travail préfiguratifs sur les missions socles de la Fédé ont conduit de premiers travaux stratégiques pour décliner les missions concrètes d'appui au développement des CAE et de l'entrepreneuriat salarié associé, à partir des 4 axes définis comme socle d'action premier à la fondation de la Fédération en 2020 : représentation et plaidoyer, juridique, communication, observatoire.

Les premières actions :

- Premier plaidoyer au titre de la Fédération des CAE pour sécuriser l'essor du travail autonome à l'occasion du plan de relance et du projet de loi de finances 2021

- Cadrage d'un guide juridique à l'attention des CAE et des permanents du Mouvement pour sécuriser le Contrat d'entrepreneur salarié associé en CAE
- Production de la communication préparatoire à l'assemblée générale et préconisations pour un site internet et un plan de communication pour promouvoir les CAE et l'entrepreneuriat salarié
- Première enquête et actualisation des données des CAE, exploration des modèles socio-productifs des CAE avec l'apport de Justine Ballon, LADYSS.



Le 1^{er} conseil d'administration de la Fédération des CAE

Baptiste Betinas (Cabestan),
co-président

Noémie De Grenier (Coopaname),
co-présidente

Cécile Malaterre (La Maison de l'initiative),
co-présidente

Christine Graval (Consortium Coopérative)

Sandrine Lacorne (Interstices)

Joseph Le Blanc (Terracoopa)

Gaëlle Le Breton (Coop&Bât)

Cécile Marsan (Co-actions)



Mobilisation et consultation pour la gouvernance par et pour les CAE



- **150 CAE recensées**

en 2020, 12 000 entrepreneurs

- **150 participants**

à l'AG constitutive du 1^{er} décembre

- **90 représentants de CAE et d'unions régionales**

ayant participé à la rencontre en visio « Finaliser la création de la Fédération des CAE » le 3 juin, qui a permis de décider de la création le 1^{er} décembre et de tirer tous les enseignements de la crise

- **50 représentants**

ayant été consultés pour la finalisation des statuts et la structuration de la Fédération en février

- **20 représentants de CAE**

participant aux groupes de travail préfiguratifs

Carine, conseil en marketing et communication

“ Les CAE, c'est quand même un modèle d'entreprise très spécifique. Même au sein du Mouvement coopératif, c'est un mode de fonctionnement particulier. C'est important qu'on ait une instance qui puisse nous représenter, faire avancer les dispositions légales et avoir un cadre adapté à nos contraintes. »

Baptiste, charpentier

“ Ce qui me donne envie de rejoindre la Fédé, c'est le besoin de rendre notre modèle économique plus visible. Parce que c'est quelque chose auquel je suis très attaché. Je m'aperçois aujourd'hui qu'être artisan en coopérative, c'est devenu aussi important que le fait d'être charpentier. »

Marie, graphiste

“ Nos coopératives sont des modèles d'expérimentation. On se rend compte, en se rencontrant avec d'autres CAE, qu'on a des problématiques communes. L'échange est enrichissant, il nous fait gagner du temps. Chacun trouve des solutions, invente des choses. Et c'est super de pouvoir partager ça. La Fédé va pouvoir aider encore plus à cette mutualisation. »

EUROPE



● Fonds structurels européens

Un groupe de travail Europe a été mis en place dès le début de l'année concernant la stratégie européenne du Mouvement Scop, incluant l'ensemble des unions régionales intéressées par la prochaine programmation des fonds européens 2021-2027.

Avec l'aide d'un consultant basé à Bruxelles, « Pour la Solidarité », le Service Etudes-Partenariats-Europe a organisé deux sessions de formation sur la stratégie d'influence Europe et sur le montage de projets européens en vue d'obtenir des financements. Le GT Europe s'est réuni trois fois pour amorcer l'élaboration de projets spécifiques à proposer au plan national et régional en anticipation des appels à projets à venir. Ce travail de préparation se poursuivra en 2021 afin de se donner les chances de lever des fonds européens pour financer le développement des Scop et des Scic.



● Stratégie d'influence en Europe

La volonté affichée de lever des fonds auprès de la Commission européenne passe par la mise en place d'une véritable stratégie d'influence à tous les niveaux : européen, national, et surtout régional car les décisions d'octroi significatives émanent surtout des régions. Il s'agit de se rapprocher des différents interlocuteurs dans le cadre de la prochaine programmation des fonds structurels européens pour élaborer avec eux des orientations propices à des financements en faveur du développement du Mouvement Scop.

Dans cette optique, un « plaidoyer Europe » a été finalisé en septembre pour appuyer cette stratégie d'influence. Ce document communique les axes stratégiques du Mouvement sur l'Europe, en phase avec les orientations européennes du Green Deal et du socle des droits sociaux. Il a été transmis à l'ensemble des unions régionales et est utilisé dans le cadre des actions nationales et à l'échelle européenne.



● Adhésion à FEBEA

Depuis le 3 septembre, Socoden, et plus largement les outils financiers du Mouvement, ont été admis comme membre de la Fédération européenne de finances et banques éthiques et alternatives (FEBEA).

Au sein de cette organisation qui compte 29 membres répartis dans 15 pays européens, le Mouvement Scop rejoint des établissements financiers spécialisés dans l'économie sociale de toutes tailles, tels que le Crédit Coopératif, France Active et La Nef.

Les objectifs de cette adhésion sont :

- Mieux faire connaître les modèles Scop et Scic auprès de la Commission européenne et des institutions financières européennes
- Être informé au plus tôt des financements de la Banque européenne d'investissement et des autres institutions européennes
- Mieux connaître et bénéficier de l'expérience d'autres institutions financières européennes avec lesquelles le Mouvement Scop partage les mêmes valeurs.

INNOVATION



● Filières innovantes

Plateformes coopératives

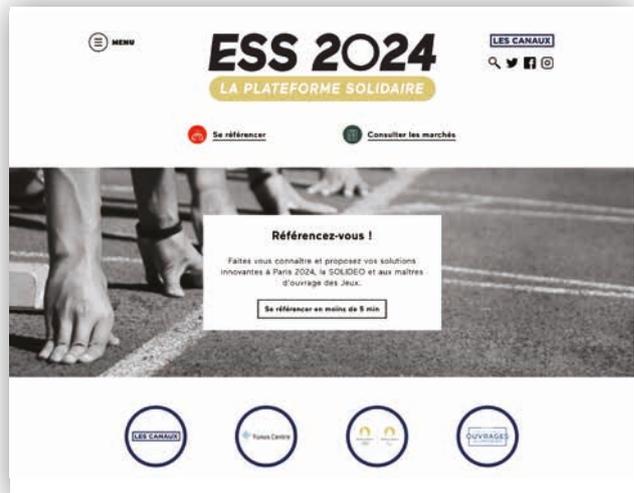
Dès le début de l'année 2020, le groupe de travail sur la question de « coopératives et plateformes », et plus généralement le lien entre coopération et économie numérique a été relancé faisant suite à plusieurs sollicitations sur le droit des travailleurs des plateformes notamment. Composé de coopératives, de permanents confédéraux et régionaux, d'élus et de partenaires externes (ex. : La Coop des Communs), ce groupe vise à proposer un positionnement politique aux instances du Mouvement assorti d'une feuille de route pour passer rapidement à des actions concrètes en la matière.

Parmi les premières actions, un communiqué de presse promouvant les plateformes coopératives comme une véritable alternative crédible face à la tendance à l'ubérisation a été lancé en fin d'année suite à la publication du rapport Frouin « Réguler les plateformes numériques de travail ».

Un webinaire sur les plateformes de travail a eu lieu le 2 décembre à l'initiative de la Fondation Jean Jaurès, en présence du rapporteur Jean-Yves Frouin, de représentants de syndicats, de plateformes, de politiques, d'universitaires et de la CG Scop.

ESS 2024

Dans le cadre de la promotion des organisations de l'ESS en vue des JO 2024, la CG Scop a coordonné les informations issues des Canaux, via la plateforme solidaire ess2024.org, sur les événements de sensibilisation et les appels d'offres susceptibles d'intéresser les Scop et les Scic.



● Recherche-action

Dans la continuité du programme national financé par le Réseau rural français sur la « Mobilisation collective pour le développement rural » (MCDR), piloté par l'Institut des territoires, les participants, dont la CG Scop, ont travaillé aux livrables du projet : un film-documentaire, un jeu sur la coopération et un rapport. Le partage de ces connaissances nouvelles aura lieu en 2021.

INDUSTRIE

42 sollicitations par les unions régionales des Scop



28 accompagnements d'adhérents dont 8 dans le cadre du développement/croissance

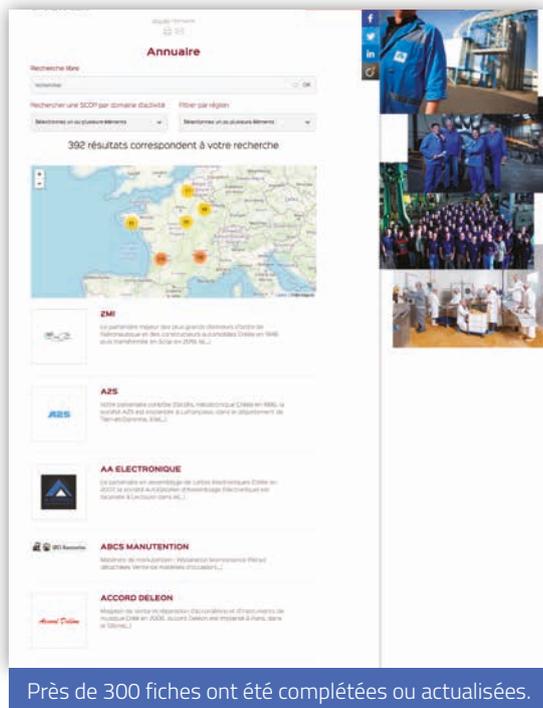


6 projets de transmission en Scop
6 projets de reprise à la barre du tribunal



2 projets de Scic concrétisés en 2020

● Trois actions collectives menées en 2020



Dans la continuité des objectifs définis par le conseil d'administration en 2019, la Fédération des Scop de l'industrie a dégagé des moyens nouveaux pour déployer trois actions collectives, avec le support de la Scop Tapage :

- **Mise à jour début 2020 de l'annuaire en ligne** accessible sur www.industrie.coop
- **Réalisation d'une enquête** auprès des adhérents sur leurs problématiques et besoins, y compris vis-à-vis de la Fédération. 193 coopératives ont participé à cette enquête, soit un taux de contributions de 52 %.
- **Expérimentation d'une animation de réseau** à partir de mai 2020 pour diffuser des informations et permettre des échanges entre adhérents
 - > Les sujets abordés ont porté principalement sur la gestion de la crise sanitaire et économique
 - > À la suite de cette expérience de quelques mois, le conseil d'administration a choisi des modalités d'animation différentes pour 2021, à savoir une newsletter associée à une veille sur l'actualité du réseau, des stratégies et des marchés industriels.

Plan industrie 2020 : enclencher une dynamique de croissance et développement



Conduire des démarches d'analyse stratégique



Encourager l'inter-coopération



Pousser à l'extension des « territoires »



Soutenir la croissance organique ou externe



Création de nouvelles Scop



FOCUS

Accompagnement à la création de la Scic MontCapel

Sonia Mielke, présidente de MontCapel

“ MontCapel, chapellerie centenaire relancée au dernier trimestre 2019 après une fermeture de 2 ans, a réussi sa première phase de structuration en 2020. La chapellerie de Montazels compte aujourd’hui 5 employés. Le Mouvement coopératif a accompagné ce projet complexe et inédit à plusieurs niveaux.

Une première rencontre se déroule dans l’usine, à laquelle participent le maire, la Région, la Direccte, la CCI, l’Union régionale et le délégué industrie de la CG Scop. Sans trahir de secrets, chacun à son arrivée pense que cela sera « mission impossible », mais ne le dit pas ! Puis au fur et à mesure de la visite, ce sentiment se lève et si chacun apporte sa pièce à l’édifice, « ça peut le faire ». Ainsi ce projet va devenir une coopérative sous forme de Scic composée aujourd’hui de 160 coopérateurs confiants en cette dernière chapellerie française capable de fabriquer la matière première pour ses chapeaux : des cloches en feutre de laine.»



Laurent Espelt, délégué régional UR Scop Occitanie, Pôle Méditerranée

“ En 2020, MontCapel a abouti sur de nombreux challenges commerciaux, organisationnels, stratégiques et financiers. Pour exemple, le bouclage du tour de table financier en décembre 2020, finançant la rénovation de son outil de production et la structuration du service commercial, est une des étapes cruciales pour l’entreprise qui a su mobiliser largement des acteurs financiers privés (Socoden, Crédit Coopératif, La Nef, Crédit Agricole, France Active) et publics (Leader, Région, Commune). Cette réussite est la concrétisation du travail accompli en 2020 par toute l’équipe de salariés, dirigeants et bénévoles. »

JURIDIQUE



8 missions

SVP

Affaires publiques

Secrétariat de la Commission d'arbitrage des Scop

Appui à la révision coopérative

Animation de formations en droit coopératif pour les coopératives adhérentes mais également pour les permanents du Mouvement

Veille juridique et rédaction de la partie juridique du *Scop Info* et du *Scop Expert*

Rédaction et mise à jour des guides juridiques Scop et Scic

Soutien aux services de la Confédération

Activité du Service juridique

Le Service juridique a dû fonctionner à effectif réduit pendant les 9 premiers mois de l'année 2020. Ce sont deux juristes à temps plein, au lieu de trois, qui ont assuré l'ensemble des missions du service.



● SVP juridique

Le Service juridique a poursuivi sa mission forte de SVP juridique, en répondant à un grand nombre de questions posées par les unions régionales, les coopératives mais également les autres services de la Confédération. Le flux de questions a été intensifié par la période Covid et les sollicitations ont été fortement axées sur les problématiques juridiques liées à cette période.

Le Service juridique a accompagné avec succès des dirigeants de coopératives dans leur prise en charge par les AGS et a engagé, en liaison avec les AGS nationales, un travail de diffusion du statut Scop et des règles régissant le statut du dirigeant de Scop auprès de leurs instances régionales.



● Guide juridique des Scic

Particulièrement attendue, la rédaction du Guide juridique des Scic a été lancée. Le service consacre tous ses efforts à cette mission de rédaction, pour une finalisation et une parution en 2021.

Parallèlement une consultation a été lancée par le Service communication de la CG Scop auprès des Scop de la communication pour la partie graphique et mise en page du Guide.

● Commission d'arbitrage

Au cours de l'année 2020, 7 nouveaux dossiers d'arbitrage ont été enregistrés. Compte tenu de la période de confinement, les délais de traitement ont été rallongés. Cependant, deux d'entre eux se sont soldés sans aller jusqu'à l'audience de conciliation et un autre a fait l'objet d'un désistement. Les quatre autres dossiers sont en cours d'instruction.



● Plaidoyer

Les services de la CG Scop ont accompagné les instances dirigeantes du Mouvement dans l'élaboration de leur plaidoyer. Constitué de huit mesures, le plaidoyer vise à favoriser la création et le développement des coopératives, parmi lesquelles notamment une proposition de création d'un fonds dédié à la reprise d'entreprises en coopératives, une proposition visant à adapter la fiscalité des centres de santé exploités en Scic afin de permettre à ce modèle de se déployer pleinement, etc. Ce plaidoyer a été diffusé en juillet dernier auprès de l'ensemble des partenaires et particulièrement auprès d'Olivia Grégoire, secrétaire d'État à l'Économie sociale, solidaire et responsable.

Le Service juridique a activement participé à l'activité de plaidoyer visant à sécuriser la prise en charge des entrepreneurs salariés de CAE et des titulaires de Contrats d'appui au projet d'entreprise (CAPE).

Le Monde de Demain existe déjà aujourd'hui

Osons la solution coopérative pour une bonne compétitivité économique conjuguée à une bonne empreinte sociale !

Les sociétés coopératives apportent des réponses aux grandes transitions économiques, sociales et sociétales depuis toujours. Dans le contexte post-Covid, la France doit se saisir de l'opportunité coopérative avec en perspective :

- > Une économie engagée pour plus de transition écologique. Avec déjà 18 % des Scop et des Scic actives fin 2019, c'est 10 000 salariés pour 767 millions d'euros de CA qui trouvent dans les ressources/recyclage, le commerce et les produits bio ou écologiques, la construction/rénovation de bâtiments écologiques, la mobilité durable et les énergies renouvelables.
- > Une économie plus équilibrée et plus durable par l'investissement dans des projets assurant aux salariés la maîtrise de leur outil de production. La reprise d'entreprises par les salariés, au-delà du maintien des emplois sur les territoires, est un gage de pérennité et de performance. Près de 30 000 emplois coopératifs proviennent d'une transmission, d'une reprise à la barre ou d'une transformation.
- > La transformation de l'économie par la rélocalisation de la production et de l'emploi. L'agrégation est réelle, et sera dorénavant à une économie plus citoyenne. La rélocalisation comme la non-délocalisation des emplois apportent du sens aux territoires où différentes parties prenantes peuvent apporter leur contribution. Qu'on soit entrepreneurs, acteurs du développement économique, collectivités publiques, la solution coopérative s'ouvre à tous les secteurs, de l'industrie à la construction, du commerce à l'énergie et à l'environnement, de la culture au sport, des transports aux services.

LE PLAN D'ACTIONNARIAT SALARIÉ
Pour que la solution coopérative soit inspirante pour l'économie de demain, le Mouvement Scop propose au Gouvernement français un vaste programme de développement de l'actionnariat salarié.

Un objectif simple : permettre par la création de coopératives d'actionnaires salariés une prise de participation dans les entreprises

Un résultat : une défmanciarisation de la gouvernance

Pour aller plus loin : s'appuyer sur un bon dialogue social

LES SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES EN FRANCE

3 439 SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES

63 000 EMPLOIS

Chiffre d'affaires agrégé de 5,6 milliards € (hors filiales)

| SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES | SCIC | Coop Loi 47 | EMPLOIS |
|-----------------------|------|-------------|---------|
| 3 391 | 97% | 7% | 53 700 |
| 48 | | | 8 900 |
| | | | 400 |

* Chiffres à fin 2019

- #1 Créer un fonds dédié à la reprise en coopérative
- #2 Créer des foncières coopératives pour racheter l'immobilier des entreprises en difficulté
- #3 Favoriser la fiscalité des entreprises conventionnelles en contrepartie de leur engagement à se transformer en coopérative
- #4 Contribuer à l'effort national en recrutant 1 000 apprentis dans les Scop et dans les Scic
- #5 Développer les entreprises coopératives pour plus de transition écologique
- #6 Créer des start-up éthiques
- #7 Adapter la fiscalité des Scic pour renforcer la dynamique des initiatives territoriales et nationales
- #8 Sécuriser l'essor du travail indépendant en CAE

Il a assisté aussi dans le développement sectoriel du Mouvement, notamment le projet « Cœur de ville » pour la création de Scic de commerçants de centre-ville mais aussi dans la mobilité durable ou l'alimentation et les circuits courts.

Dans le cadre du PLF 2021, la CG Scop a mobilisé les parlementaires sur deux propositions de mesures, l'une visant à étendre le dispositif de la PPI pour les Scop, l'autre à favoriser la fiscalité des entreprises conventionnelles en contrepartie de leur engagement à se transformer en société coopérative, mais les efforts n'ont pu aboutir.



● **Affaires publiques**

Le Service juridique a activement collaboré aux travaux menés par les partenaires institutionnels de la CG Scop, notamment Coop FR et ESS France, dans le cadre du contexte exceptionnel de l'année.

● **Lettre de mission du SEESSR et du ministère du Travail**

L'action avec le secrétariat d'Etat à l'Economie sociale, solidaire et responsable et le ministère du Travail afin d'identifier les incertitudes juridiques résultant des textes, et dans la perspective d'apporter des solutions d'amélioration, s'est traduite à la fin de l'année par la saisine de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) et de l'Inspection générale des finances (IGF), en vue d'établir un diagnostic sur les CAE et les Scic.

OUTILS FINANCIERS

Pour l'exercice 2020, les encours des 3 outils financiers sont :



552 prêts
de 3 K€ à 600 K€
pour un total
de **17 M€**

614 garanties
qui ont permis de souscrire
48 M€ de prêts auprès
du Crédit Coopératif et ses
partenaires

79 interventions
en titres
participatifs
pour **9 M€**

● Un quasi doublement de l'activité des outils financiers

Ce doublement est largement dû à la mise en place des PPES (126 prêts pour 2,7 M€) mais aussi à l'activité classique de prêts participatifs qui elle aussi est en forte augmentation : 5,8 M€ de prêts versés contre 4 M€ en 2019.

Les outils financiers durant la crise Covid ont aussi accordé :

- Les reports des échéances de prêts et de titres participatifs pour 1 M€
- La prolongation des périodes de garanties pour les prêts du Crédit Coopératif.

Au total, le montant investi en 2020 dans les coopératives adhérentes de la CG Scop s'élève à 9,5 M€ (prêts et titres participatifs) auxquels il faut ajouter les nouvelles garanties pour 13,4 M€.

● Définition d'une stratégie pour les outils financiers du Mouvement

Pour faire des outils financiers un avantage compétitif, il est apparu nécessaire de redéfinir une stratégie des outils financiers du Mouvement.

Faisant suite au séminaire des outils financiers du 26 septembre 2019 et aux travaux des élus du Directoire de Socoden, Sofiscop et Scopinvest du 15 janvier 2020, la Direction nationale du 30 janvier a défini les axes suivants :

Une foncière coopérative

La foncière coopérative interviendra en toutes situations (création, reprise, développement, difficultés, groupement de coopératives). Le niveau de gestion est

régional avec un financement national. Il sera constitué un comité ad hoc regroupant des spécialistes immobiliers du réseau des Scop qui devra porter ce projet.

Des prêts personnels

Définir les contours d'un système de prêts personnels pour aider les associés à constituer / renforcer le capital social :

- Lister ce qui est déjà fait dans les UR ou par les partenaires
- Faire une étude juridique sur les règles pour les prêts aux personnes
- Définir des règles de fonctionnement (apport personnel, distribution de dividendes, etc.)
- Voir s'il est possible de garantir le fonds.

Des avances de trésorerie

► Mise en place d'un prêt court terme pour les coopératives dans les conditions suivantes :

- Prêt relais en attente d'un financement (région, ...), en cas de sinistre exceptionnel, pour un relais de TVA
- Doit rester exceptionnel (si problème récurrent, faire une opération de haut de bilan)
- Les coopératives en difficultés structurelles sont exclues du dispositif
- Taux à 1,6 %
- Décision par le Directoire de Socoden après validation du CEFR.

Ce prêt court terme, défini en janvier 2020, a servi de base à la mise en place du Prêt participatif d'entraide et solidaire (PPES).

► Mise en place d'un prêt court terme pour les entités du Mouvement (UR).

La baisse des taux des prêts participatifs

- Pour les adhérents (quel que soit la situation) et les transformations/transmissions saines en coopérative, le taux est réduit à 1,6 % sur une durée de 5 à 7 ans pouvant inclure un différé de remboursement de 2 ans s'il est demandé par le CEFR
- Pour les créations ex nihilo et les reprises à la barre, le taux est réduit à 2,6 % sur une durée de 3 à 5 ans (suivant les co-financeurs)
- Le complément participatif est supprimé pour les nouveaux contrats.

Le financement des filiales d'adhérents (coopératives ou non coopératives)

Le Directoire de Socoden doit remettre des propositions à la Direction nationale pour définir un cadre.

Une meilleure communication des outils financiers

Une nouvelle démarche de communication des outils financiers doit être mise en place à destination des Scop et des Scic, des délégués régionaux, avec une approche moins technique et plus commerciale. Pour cela, il est envisagé de faire appel à un spécialiste de la communication financière.

FOCUS

■ L'équipe des outils financiers s'est renforcée en septembre 2020 afin de mieux répondre aux besoins de fonds propres des coopératives.

■ En 2020, le fonds Scopinvest, en charge des opérations de titres participatifs de la CG Scop a procédé à une augmentation de capital de 1,691 M€ afin de pouvoir faire face aux nouveaux engagements en 2021.

■ Depuis 2019, les prêts Socoden sont garantis à 80 % par le Fonds européen d'investissements (programme EASI de la Commission européenne). Cette garantie est portée à 90 % pour la période du 1^{er} avril 2020 au 30 juin 2021.

■ Le Comité d'ingénierie et mentorat, qui s'est réuni 8 fois en 2020, a validé 26 demandes d'intervention pour une subvention globale de 71 560 €. Ces financements portent principalement sur des opérations de développement.



Laurence Ruffin,
PDG d'Alma et présidente de CoopVenture

« CoopVenture finance le déploiement de sociétés du numérique dans la durée – entre huit, dix et douze ans – qui requièrent de lourds investissements dès leur démarrage, et comportent une prise de risque importante. Les start-up accompagnées par CoopVenture réinvestiront dans le fonds au rythme de leur croissance, et permettront ainsi le financement d'autres start-up. Car l'ambition, à terme, est de rallier de nouveaux porteurs de projets à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes, puis nationale. »

● Lancement de la phase pilote du fonds CoopVenture

Le Comité de pilotage du fonds d'investissement evergreen et de l'accélérateur CoopVenture s'est réuni régulièrement en 2020 pour préparer son lancement effectif après 4 années de travail avec les partenaires.

Ce fonds dédié aux sociétés innovantes du numérique a pour vocation de développer des sociétés pérennes, favorisant l'emploi local et la participation de leurs salariés. Une phase pilote a été amorcée, en décembre 2020, avec une dotation de 4,5 M€ dans la région grenobloise.

Un comité éditorial composé des fondateurs de CoopVenture, le Mouvement Scop, Alma et la French Tech in the Alps Grenoble, a été également mis en place en fin d'année pour préparer la communication autour de ce lancement début d'année 2021. Le nouveau site internet réalisé par la Scop Mezcalito a été actualisé et mis en ligne à cette occasion : www.coopventure.fr

FORMATION

● Certification des organismes de formation



La Loi du 5 septembre 2018 « *Pour la liberté de choisir son avenir professionnel* » impose à tous les organismes de formation et les CFA d'être certifiés « qualité » d'ici le 1^{er} janvier 2022 pour continuer de bénéficier des fonds publics et des fonds mutualisés.

Référencement d'un organisme certificateur : Certup-Maieutika

Dans le cadre de la centrale d'achat Coopadev, le réseau s'est mobilisé pour négocier des conditions préférentielles pour l'obtention de cette certification avec l'organisme certificateur : Certup-Maieutika. Grâce à ce référencement, un service gracieux de préparation à la certification est proposé aux coopératives de formation sous la forme d'un pré-audit blanc collectif.

Accompagnement des unions régionales dans leur démarche de certification qualité

La CG Scop accompagne les unions régionales dans leur processus d'accès à la qualité de leur organisme de formation. Dans le cadre du GTRH, plusieurs réunions de travail ont été mises en place en 2020. Ce travail collectif est accompli avec l'aide de Véronique Escoffier de la CAE Mine de Talents. Un séminaire de travail spécifique à la qualité, organisé les 4 et 5 janvier 2021, a réuni les unions régionales engagées dans ce processus.

Aujourd'hui, en plus de la CG Scop, **8 unions régionales** sont engagées dans le processus qualité et **41 Scop** de formation adhérentes.

● Accélération du processus de transformation à distance des formations

Le succès de la formation à distance ne s'explique pas uniquement par son opportunité contextuelle due à la crise sanitaire. Loin d'être une solution de secours, le e-learning apporte un nouveau regard pédagogique aux formations dispensées par le réseau, complémentaire aux formations en présentiel. Ces nouvelles pratiques vont se développer durablement à travers une future plateforme mutualisée de formation à distance ; l'occasion pour le réseau de repenser les formations coopératives et de mettre en œuvre des parcours individuels de formation.

Lancement de formations en droit coopératif à distance

2 webinaires et la formation des permanents « Droit Coopératif Niveau 1 » ont été organisés totalement à distance en 2020.

Le 1^{er} webinaire s'est tenu le 28 mai 2020 et portait sur « l'organisation des assemblées générales à distance ». Le 2^e webinaire, organisé quelques semaines plus tard, avait comme thématique « le statut du dirigeant de Scop ».

Ces deux webinaires ont touché une large audience (près de 100 participants) et convaincu de la pertinence d'organiser, à un rythme qui reste à définir, des temps de formation/d'information et d'échanges avec le réseau sur des questions juridiques d'importance.



Stéphanie Paris, responsable management et vie coopérative, UR Scop Ouest

Confrontés comme tous les organismes de formation à l'arrêt de nos formations en présentiel lors du premier confinement en mars / avril 2020, l'équipe de Les Scop Ouest Formation (GESCOF) a mis à profit cette période pour réfléchir à l'adaptation et l'évolution de son offre de formation.

Convaincus dès le départ qu'il était nécessaire de nous faire accompagner dans cette réflexion, nous avons fait

appel à un prestataire, Hervé Souchet. L'objectif de son accompagnement :

- Nous aider dans l'ingénierie de formation à distance
- Nous aider à identifier les meilleurs outils-supports pour déployer une offre mixte présentiel/distanciel en fonction de nos besoins
- Nous aider à formaliser notre stratégie de digitalisation de la formation...

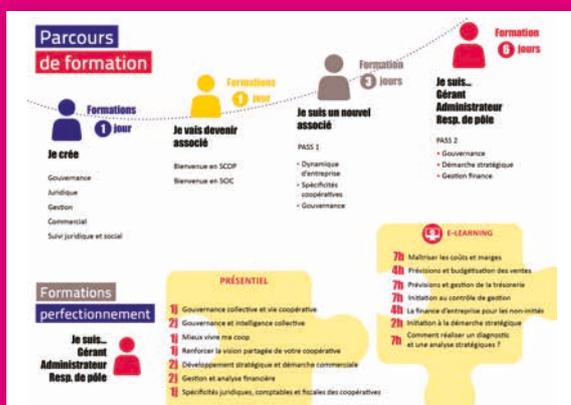
... Nous avons ainsi pu avancer rapidement en mobilisant l'ensemble des délégués-formateurs dans des groupes de travail, sous la houlette de Bernard Penhoët.

Lors du second confinement, nous avons pu mettre en œuvre dans des délais records une première formation à destination des experts-comptables, avec des retours très positifs des stagiaires comme des formateurs.

Dès le premier trimestre 2021, GESCOOP Ouest pourra proposer une nouvelle offre de formation « mixte », mettant les outils digitaux au service d'une formation attractive et de qualité et sans dégrader la relation avec les adhérents ni avec les stagiaires. »

Eugénie Brunies, déléguée régionale, UR Scop Occitanie Pôle Pyrénées

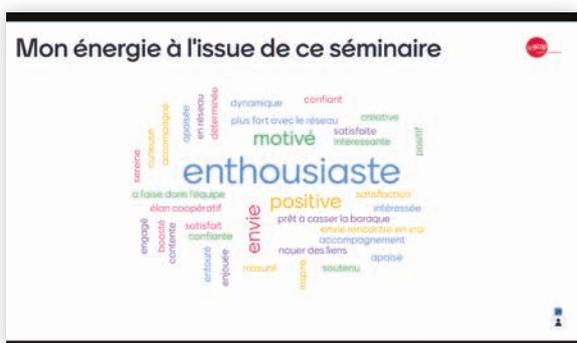
“ Pour répondre aux attentes des coopératives, notre offre de formation est construite dans une logique de parcours afin de couvrir les besoins des nouveaux salariés, des associés et des gérants des coopératives.



Afin de prendre en considération des besoins plus spécifiques et dans une logique d'individualisation des parcours pédagogiques, nous mettons en place :

- Des formations sur mesure en intra-entreprise (par exemple les formations « administrateurs » et « mon rôle d'associé en CAE »)
- Des formations en E-learning sur des sujets plus ciblés qui permettent une montée en compétences des stagiaires tout en leur apportant plus de flexibilité. Le tarif est attractif car les stagiaires sont autonomes sur la plateforme et nous assurons un tutorat pédagogique et technique en fonction des besoins à distance. »

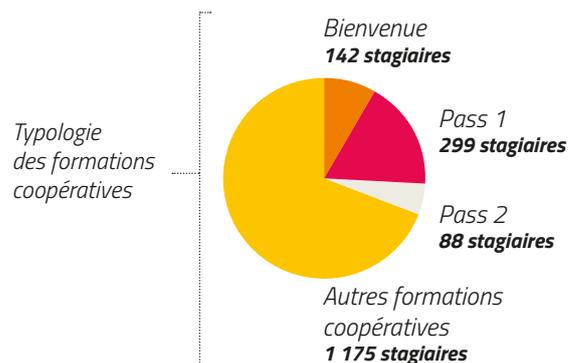
● Séminaire des nouveaux permanents, nouvelle mouture



Reporté pour cause de crise sanitaire, c'est dans une forme nouvelle que le séminaire des nouveaux permanents s'est tenu à distance les 7 et 8 décembre réunissant une promotion de 27 participants au total. Le programme du séminaire a été recentré autour de séquences de travaux de groupes et d'échanges relatifs à la diversité des unions régionales, aux métiers de l'accompagnement et à la l'identification du plan de développement et des enjeux qui en découlent pour toutes les composantes et les métiers du réseau des Scop.

● Form.coop, un fonds mutualisé au service des adhérents

Form.coop est un fonds mutualisé dédié aux adhérents qui versent une contribution volontaire afin de financer ou co-financer les formations coopératives auxquelles ils participent. Malgré la crise sanitaire, le réseau des Scop a su conserver son dynamisme en matière de formations coopératives. Jusqu'à présent, c'est l'Opco de la cohésion sociale Uniformation qui administrait ce fonds ; depuis le 1^{er} janvier 2021, la gestion de ce fonds mutualisé est opérée par la CG Scop.



ANIMATION DE LA VIE COOPÉRATIVE

● Une feuille de route dans la perspective du Congrès

La vie coopérative est la façon dont les différents acteurs de l'entreprise vivent les spécificités du statut coopératif, à la fois individuellement et collectivement. Elle éclaire la façon dont chaque associé vit ses droits et devoirs et la façon dont chaque dirigeant et manager exerce sa mission, en recherchant dans la dimension humaine un levier de la performance économique.

Accompagner à la vie coopérative, c'est permettre d'apporter la preuve que la coopérative rend possible une autre façon d'entreprendre, de diriger et de travailler.

En 2020, le délégué à la vie coopérative a poursuivi la consultation des unions régionales en vue d'identifier les besoins du Mouvement dans le domaine de la vie coopérative.

La feuille de route qui en résulte fixe trois grands objectifs :

- Ancrer la vie coopérative dans les priorités stratégiques portées par l'ensemble du Mouvement
- Professionnaliser les délégués régionaux en favorisant leur montée en compétences dans l'accompagnement à la vie coopérative
- Susciter et renforcer les dynamiques sur la vie coopérative au sein du Mouvement.

Cette feuille de route, qui s'inscrit dans la perspective du Congrès national de 2022, se traduit déjà par le renforcement de la prise en compte de la vie coopérative dans les espaces animés par le Mouvement, notamment le séminaire d'accueil des nouveaux permanents, le Groupe de travail Scic et les journées d'échanges de pratiques.

● Groupe d'échanges sur la gouvernance et le management des coopératives

Pour structurer une nouvelle offre de services, notamment de formation, et co-construire des outils adaptés à l'accompagnement de la vie coopérative, la délégation s'appuie sur l'expertise développée par le groupe de formation et d'échanges sur la gouvernance et le management des coopératives, animé par Bernard Caminel, consultant spécialiste en la matière.

Le groupe, qui réunit des délégués de cinq unions régionales, est en train de finaliser un ensemble de productions :

- une définition et des notes de synthèse éclairant ce que sont la vie coopérative, le projet coopératif et le système de management coopératif
- une méthode pour réaliser un diagnostic de la vie coopérative dans une entreprise
- un premier jeu de fiches méthodologiques pour l'accompagnement de la vie coopérative par les délégués.

Ces productions vont alimenter un « centre de ressources vie coopérative » qui doit voir le jour dans le courant de l'année 2021.



Johan Baufreton, délégué régional, UR Scop Poitou-Charentes

À l'image du séminaire sur la croissance que l'UR Poitou-Charentes avait organisé en 2019, nous voyons que nos approches se focalisent souvent sur la dimension stratégique d'un projet d'entreprise. C'est nécessaire mais insuffisant. Même en période de fortes évolutions, il convient d'équilibrer cette approche en réaffirmant la dimension coopérative du projet d'entreprise. La raison d'être d'une Scop ou d'une Scic ne peut faire sens que dans l'affirmation de cette double identité (stratégique / coopérative). D'où l'idée d'organiser un séminaire sur la vie coopérative lors de notre AG 2020.

L'objectif était de réunir les adhérents pour échanger sur le fonctionnement de leur coopérative, sur la gouvernance, l'engagement des sociétaires, les modalités d'échanges, etc. Autant de sujets sur lesquels on ne prend pas le temps de discuter

avec recul. Malgré le contexte, entre deux confinements, nous avons eu pas mal de monde. Certains coopérateurs sont même venus parce que la thématique les interpelait. Ils ne sont pas venus uniquement pour l'AG.

Nous avons eu des retours très positifs suite à ce séminaire, ce qui nous donne envie de proposer une suite en repartant de thématiques qui ont été identifiées lors de ces échanges. Nous souhaitons également mettre à jour les travaux réalisés en 2010 où nous avons rédigé un recueil sur les pratiques coopératives, en alimentant un « observatoire des pratiques coopératives ».

Nous en sortons enfin renforcés en tant que délégués. Cela contribue à compléter nos compétences sur un domaine dont on sait qu'il est stratégique et différenciant pour notre réseau. »

ANIMATION ET COORDINATION RÉSEAU



6 réunions de coordination du réseau ont réuni l'ensemble des unions régionales



4 webinaires ont été proposés à l'ensemble des permanents



Plus de 3 200 fichiers sont d'ores et déjà partagés dans la base documentaire des permanents du réseau

● Coordination du réseau

Réunions bimestrielles

Si le processus de coordination du réseau a dû s'adapter à la crise, il n'en pas pour autant négligé sa mission de planification et le suivi du plan de développement, ainsi que des projets mutualisés orchestrés par la CG Scop en lien avec les unions régionales (préparation du Congrès, référentiel métiers, formation des permanents, digitalisation, etc.).

Ce processus s'appuie notamment sur les réunions bimestrielles des directeurs et directrices des unions régionales et fédérations de métiers.

Référentiel métiers

Un projet de référentiel métiers et compétences est né du projet de réorganisation de la CG Scop et du besoin spécifique de travailler aux différents métiers exercés au sein du Mouvement, afin de mieux accompagner les Scop et Scic adhérentes. L'idée du référentiel, travaillé avec les unions régionales et les fédérations de métiers, est d'aider le Mouvement à gérer de manière efficace les compétences dont elle fait preuve et à les mettre en lien avec les métiers d'aujourd'hui mais surtout de demain.

● Animation du réseau

Journées de mutualisation

Organisées depuis 2 ans sur un rythme bisannuel, ces journées permettent aux délégués des différentes unions régionales de se rencontrer pendant 2 jours autour d'un sujet donné pour mettre en perspective leurs expériences et savoir-faire respectifs. Elles sont également l'occasion de mettre en partage les différents outils élaborés par chacune des UR. Enfin, elles visent à renforcer le sentiment d'appartenance à un réseau, à travers l'expérience de la collaboration et le partage de moments conviviaux.

En 2020, la situation sanitaire nous a malheureusement contraints à annuler au dernier moment les deux journées consacrées à la création ex nihilo qui avaient été préparées en partenariat avec les UR Auvergne-Rhône-Alpes et Île-de-France. Aucune autre journée n'a pu être programmée en 2020 pour les mêmes raisons.

Toutefois, les prochaines journées sont préparées activement en partenariat avec l'UR Poitou-Charentes. Elles auront lieu en mars 2021 et seront dédiées au thème très attendu de l'accompagnement de la Vie coopérative.

Webinaires permanents

Mis en place en 2019, ces webinaires, qui proposent aux permanents une analyse de thèmes d'actualité économiques, juridiques et sociétaux, ont trouvé leur rythme de croisière en 2020. Les conférenciers choisis, internes ou externes au Mouvement, sont des spécialistes dans leur domaine. L'objectif est de développer la culture générale et la capacité d'analyse des enjeux d'actualité des permanents, tout en donnant des ressources qui pourront être réinvesties dans l'accompagnement des coopératives adhérentes.

Les sujets des webinaires en 2020

27 janvier

L'uberisation de l'économie : impacts et perspectives pour les Scop

Laurent Lasne

27 mai

Qu'est-ce qu'un « commun » ? Quels enjeux et impacts potentiels pour le Mouvement coopératif ?

Nicole Alix, Benjamin Coriat,
Prosper Wanner



17 septembre

Fabriquer l'égalité professionnelle entre femmes et hommes

Catherine Bodet, Elsa Manghi

26 novembre

L'open source : genèse, acteurs et enjeux sociétaux

Sylvain Le Bon, Alice Poggioli



Éric Simonneau, délégué régional
- Pôle suivi, UR Scop Île-de-France
Centre-Val de Loire Dom-Tom



J'ai apprécié la programmation et le contenu de ces webinaires. Les intervenants, par leurs expériences, leurs pratiques confirmées comme opérationnelles, présentent des analyses très intéressantes, propices à des échanges de grande qualité. Ça aide à recontextualiser notre action par rapport aux grands enjeux qui traversent notre société et à faire des liens utiles pour l'accompagnement des adhérents. »

Mise en place d'une base documentaire partagée entre les permanents

Les permanents du réseau des Scop disposent désormais d'une base documentaire partagée réunissant en un lieu unique l'information jusqu'ici dispersée. Cette base est dotée d'un puissant moteur de recherche assurant un accès facilité aux documents. Cette avancée a été rendue possible par la mise en place de l'outil de GED Alfresco dans le cadre du chantier de digitalisation du Mouvement.

RÉVISION COOPÉRATIVE

● Travail d'audit

L'Association du réseau Arescop doit être garante de l'éthique de la révision coopérative, mais aussi s'assurer de l'indépendance et du professionnalisme de la révision. Dans ce cadre, le Directoire de l'ARA a poursuivi son travail d'audit en analysant 66 rapports de révision par 7 auditeurs confirmés.

Il en ressort une bonne cohérence tant sur le contenu que sur la forme. Côté cadre général, les cahiers des charges issus des lois et décrets sont parfaitement appliqués. Des pistes d'améliorations vont être travaillées début 2021, ce sera aussi l'occasion de poursuivre une nouvelle campagne sur d'autres thématiques.

Cette analyse s'est focalisée sur deux thématiques :

- Cadre de la révision
- Contenu général des rapports

● Gouvernance de l'ARA

Après une réunion du Directoire en mars 2020 100 % dédiée au Covid-19, deux autres réunions ont été programmées. Divers points juridiques ont été traités, dont l'agrément du réviseur coopératif qui est passé du ministre au préfet, occasionnant quelques blocages.

Le 15 mai 2020, le Conseil de surveillance a élu Marie-Claire Baron en remplacement de Jean-Pierre Modica au poste de présidente, ce dernier ayant souhaité arrêter son mandat tout en restant membre du Directoire.



La révision coopérative sur le net

Le site internet de la révision coopérative a été finalisé en 2020 pour une mise en ligne dès le début d'année 2021.

<https://revisioncooperative.coop>

TRAITEMENT DES DONNÉES

● Statistiques



Les sociétés coopératives dans la transition écologique

Dans le cadre des différents travaux de plaidoyer, un état des lieux sur les sociétés coopératives œuvrant dans le domaine de la transition écologique a été mené. Cette photographie à fin 2019 montre en particulier que 18 % des Scop et des Scic du Mouvement, soit 627 entreprises, sont actives dans ce domaine. Elles totalisent 9 231 salariés, soit 15 % des effectifs du Mouvement, et génèrent 767 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Parmi des domaines les plus représentés : commerce et/ou production de produits bio ou éthiques, services de conseil et de formation en matière d'innovation écologique et plus largement de développement durable, éco-construction.



● Données sur les coopératives

Digitalisation du dossier annuel

Dans le cadre des actions de digitalisation, un projet transversal de mise en ligne du dossier annuel, incluant les informations de la Liste ministérielle, a été piloté par le Service des études en 2020. Il vise à proposer aux coopératives dès le début de l'année 2021 un espace en ligne qui leur est dédié pour y entrer régulièrement et de façon conviviale leurs informations via un Extranet.

Liste ministérielle

Le traitement des dossiers d'inscription ou de réinscription des Scop (adhérentes ou non) sur la Liste ministérielle, prévu par la loi, est financé en partie grâce à une convention signée avec le ministère du Travail. La CG Scop vérifie sur le fond et sur la forme que la société qui sollicite son inscription fonctionne conformément aux dispositions de la loi de 1978.

Liste ministère 2020 (comptes 2019)*

Nombre de dossiers traités : **2 563**

Nombre d'avis émis : **2 502**

Dont :

Avis favorable : 2 259

Avis avec réserve : 76

Avis défavorable : 167

(*) chiffres provisoires arrêtés au 04/01/2021

SYSTÈME D'INFORMATION



● Déploiement du nouveau système d'information

L'année 2020 a vu le déploiement des premières briques du nouveau système d'information GIDE :

- Une base de données commune des adhérents et prospects (Odo), permettant le suivi de l'accompagnement des porteurs de projets depuis leur premier rendez-vous avec leur délégué jusqu'à l'adhésion au Mouvement
- Un outil de gestion documentaire (Alfresco), accessible à l'ensemble des permanents et des élus, permettant le partage de connaissances et la diffusion d'informations pour le réseau

- Un outil de reporting (Qlik), permettant l'extraction de données et la production d'états et d'indicateurs, afin d'aider au pilotage des différentes entités du Mouvement.

La formation des équipes s'est faite en présentiel, au sein des unions régionales, au cours du premier trimestre avant le confinement. Une seconde phase de rafraîchissement des connaissances a eu lieu à la rentrée de septembre, soit en présentiel soit en visio. À ce jour, la totalité des permanents a été formé à GIDE.

Ces premiers éléments définissent les fondations de notre nouveau système d'information, sur lesquelles il va être possible de construire et développer de nouveaux modules, comme la gestion des devis et facturation, le suivi des révisions, etc.

● Trois nouveaux chantiers

Depuis l'été, trois nouveaux chantiers majeurs sont en cours de réalisation, avec comme objectif un déploiement en début d'année 2021 :

- Le calcul des cotisations, nationales dans un premier temps, puis régionales courant 2021
- La gestion de la Liste ministère, avec comme objectif le traitement de la campagne 2021 (clôture 2020) dans le nouvel outil.



- La mise à disposition de nos adhérents d'un portail Extranet, permettant notamment la saisie du questionnaire annuel, l'accès à leur coffre-fort documentaire (rapports de révision, appels de cotisations, etc..) et le partage de connaissances via l'appartenance à des forums, bibliothèque de documents, etc.

Dominique Mazingue, responsable administratif et financier, UR Scop Occitanie Pôle Pyrénées



Développé par Le Filament, une coopérative toulousaine adhérente de notre Union régionale, GIDE a retenu d'emblée toute mon attention.

Intégrée dès le début de « l'aventure » au groupe de travail ERP mis en place par la CG Scop, j'ai suivi de près les différentes étapes qui nous permettent aujourd'hui de disposer d'un outil performant, convivial et complet pour tous les permanents des unions régionales.

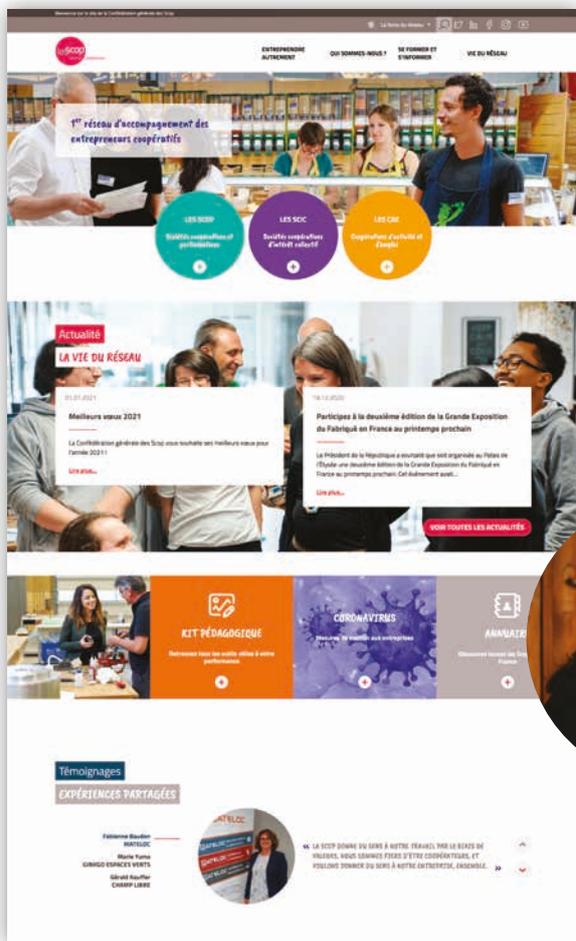
Grâce à une formation efficace en nos locaux toulousains en février dernier, suivie d'une « piqûre de rappel » en octobre 2020, l'ensemble de l'équipe, quel que soit le métier, s'est approprié cet outil de travail qui nous permet à tous, enfin, de disposer d'une

plateforme commune et évolutive dans le cadre de la gestion de nos adhérents, de nos prospects, de nos agendas et bien d'autres fonctionnalités.

Je remercie le DSI de la CG Scop pour les efforts déployés pour que ce projet aboutisse et espère que l'implication de chacun permettra à cette base de données de continuer à nous apporter, à toutes et tous, les moyens de réaliser notre mission au service des coopératives, des porteurs de projets et de nos partenaires de façon efficace, professionnelle et dynamique, à l'image de notre Mouvement.

Nous attendons maintenant la suite, avec l'Extranet, qui permettra à l'ensemble de nos adhérents de disposer d'un outil de communication, d'échanges et de travail avec les équipes du Mouvement. »

COMMUNICATION



<https://www.les-scop.coop>

● Refonte des sites internet du réseau des Scop

La Confédération générale des Scop, suivie par la Fédération des Scop de la communication, les unions régionales et le réseau Alter'Incub, ont lancé entre septembre et décembre la nouvelle version de leurs sites Internet. Cette refonte repose sur une approche ergonomique et fonctionnelle offrant une homogénéisation globale de l'ensemble des sites du réseau.

En affichant une image plus moderne, les nouveaux sites sont désormais plus en cohérence avec l'identité visuelle du Mouvement et plus proches des pratiques et tendances actuelles du Web.



Samia Tilikete, chef de projets, Scop Insite

Accompagner la Confédération générale des Scop dans la création de ses plateformes digitales publiques et privées pour lui permettre de servir, toujours mieux, les structures, unions régionales, fédérations, incubateurs, qui portent le développement du Mouvement des Sociétés coopératives est pour notre Scop du web, une signature de notre engagement, de valeurs partagées et une grande fierté de pouvoir avec nos compétences, participer indirectement à la diffusion des messages pour sensibiliser à notre modèle économique durable et performant. »

● GT communication élus

Un groupe de travail s'est mis en place en plein confinement pour réfléchir à des actions de communication transitoires et préparer la stratégie de communication à mener jusqu'au Congrès national de 2022. Composée de Jacques Landriot, Séverine Saint Martin (Bureau de la DN), Cyril Zorman (président de l'UR Scop Aura), Fatima Bellaredj et de la directrice de la communication de la CG Scop, elle s'est réunie régulièrement autour des actions de communication mises en place avec les nouvelles agences de communication et également autour du concept de « citoyenneté économique », suite à une commande de prestation d'étude faite à Benoît Hamon, en tant que consultant. Sur ce dernier sujet, Laurence Ruffin (Bureau de la DN) a été associée au GT pour poursuivre les réflexions.

Réseaux sociaux

-  **Twitter**
13 985 abonnés : +10 % en 1 an
-  **Facebook**
8 712 abonnés : +7,7 % en 1 an
-  **LinkedIn**
8 268 abonnés : +74 % en 1 an
-  **Instagram**
978 abonnés : +61 % en 1 an
-  **Youtube**
1 180 abonnés : +25 % en 1 an



● **Campagne presse**
« un autre modèle de société »

La CG Scop a déployé une large campagne presse print et digitale nationale, conçue par The Good Company et orchestrée par Values, pour promouvoir la performance du modèle économique des Scop. La campagne, qui s'appuie sur 4 preuves constitutives du modèle Scop, a été relayée à partir du 30 octobre dans *Le Monde*, *Le Parisien-Aujourd'hui en France* et *Libération* ainsi que sous forme de bannières sur les sites internet de la presse quotidienne nationale et régionale et sur nos réseaux sociaux pendant le mois de novembre.

Campagne transmission : La Fédération des Scop du BTP a lancé en fin d'année, en partenariat avec la CG Scop, une campagne de communication nationale sur la transmission d'entreprises saines en Scop dans *Le Moniteur du BTP* print et numérique.

● **Partenariat éditorial avec Les Echos**

Un dossier de quatre pages dédié aux Scop et aux Scic a été publié le 28 octobre dans *Les Echos Entrepreneurs* sous le titre « Un nouveau souffle pour les Scop dans une économie en mal de repères ». Il comprend une étude OpinionWay exclusive pour *Les Echos* sur l'impact de l'implication des salariés dans les décisions stratégiques de l'entreprise ainsi qu'une interview de Jacques Landriot, président de la CG Scop. Outre les portraits de coopératives de différents secteurs d'activité et de différentes régions, le quotidien économique met également en avant les multiples sources de financement pour accompagner la création ou la reprise d'entreprise en coopérative.



Baromètre OpinionWay de la nouvelle performance

La CG Scop a présenté le 15 octobre les résultats du « baromètre de la nouvelle performance des entreprises » réalisé avec OpinionWay auprès de salariés et de chefs d'entreprise français.

À noter, l'enquête qui a été menée parallèlement en interne auprès de l'ensemble des sociétés coopératives, a recueilli plus de 900 réponses témoignant un engagement très fort aux valeurs coopératives.



91 % des salariés et 80 % des dirigeants estiment que les entreprises doivent revoir leurs critères de performance et souhaitent l'intégration de critères économiques et sociétaux.

85 % des salariés et 76 % des dirigeants d'entreprises conventionnelles estiment que les Scop et les Scic sont des modèles d'avenir.

77 % des salariés déclarent avoir envie de travailler au sein d'une Scop et 27 % des dirigeants être prêts à une transformation en Scop de leurs entreprises.

REPRÉSENTATION

La CG Scop est présente aux sein de différentes instances de la coopération et de l'économie sociale et solidaire. Au-delà de faire entendre la voix des Scop et des Scic, cette présence se donne pour objectif de dépasser ce qui pourrait faire nos différences et de nous retrouver autour de ce qui est notre véritable force : la répartition de la valeur et le partage de la gouvernance. Nous sommes ainsi présents dans les différentes structures ci-dessous :

Principaux mandats

En lien avec les pouvoirs publics

CESE

mandature 2015-2020
Jacques Landriot – 1^{er} vice-président CESE
Séverine Saint Martin – conseillère

CSC

Jacques Landriot
Fatima Bellaredj
Stéphane Montuzet (Scic)
Anne-Claire Pignal (CAE)

CSESS

Fatima Bellaredj via *Coop FR*
Jacques Landriot via *CESE*

Copiesas

Charles-Henri Montaut
Jacques Landriot

France Stratégie

Jean-Paul Raillard via *Coop FR*

Monde coopératif

Coop FR

Jacques Landriot – *suppléant*
Charles-Henri Montaut
Fatima Bellaredj – *suppléante*
Amélie Rafael

CECOP

Jacques Landriot,
Catherine Friedrich

Crédit Coopératif

Fatima Bellaredj
Alain Maïssa

Esfm - Esfm Gestion - Ides

Georges Mandica

Impact coopératif

Jacques Landriot

Sphère ESS

ESS France

Jacques Landriot via *Coop FR*

Udes

Jean-Pierre Azais – trésorier
Fatima Bellaredj – CA

Avisé

Amélie Rafael

Labo de l'ESS

Fatima Bellaredj
comité de direction

France Active Investissement

Guy Babolat

● Partenariats & interventions

La CG Scop a signé de nombreuses conventions de partenariat ces dernières années et les services participent à différents groupes de travail et commissions. Dans le cadre de la mise en place de réunions transversales, un état des lieux, un processus de reporting ainsi que des préconisations ont été travaillés en fin d'année pour décider de la suite donnée.

La Confédération générale des Scop a été associée à divers événements et initiatives afin d'apporter sa contribution à un autre modèle de société, par exemple les Universités d'été de l'économie de demain du collectif #nous sommes demain, l'Appel à communs du LabComDestins ou encore les Journées de l'économie autrement organisées par Alternatives Economiques.

Dans le cadre des JEA, David Eloy, délégué à la vie coopérative de la CG Scop, est intervenu dans l'atelier « Quand le modèle Scic – Sociétés coopératives d'intérêt collectif – est le plus adapté » et Laurence Ruffin, vice-présidente de l'UR Scop Aura, a participé à la table ronde « ESS, entreprises à mission, raison d'être : une entreprise peut-elle être au service de l'intérêt général ? ».



INSTANCES POLITIQUES



**23 réunions
du Bureau de la
Direction nationale**

**4 réunions
de la Direction
nationale**

**12 réunions
des présidents**

● Direction nationale

Empêchés de se réunir physiquement une grande partie de l'année, les instances n'en ont pas moins activement travaillé, se réunissant plus fréquemment afin de maintenir le lien, répondre aux besoins des adhérents et adapter la stratégie du Mouvement à l'évolution sanitaire, avec la volonté de poursuivre le développement. Le suivi régulier des cotisations a permis aux élus de piloter le budget plus finement en y apportant les ajustements nécessaires.

La Direction nationale de janvier a ainsi adopté le budget 2020, validé la feuille de route pour les Scic ainsi que pour le lancement de CoopVenture et donné le coup d'envoi de la préparation du Congrès, reporté finalement à mars 2022 au regard de la situation exceptionnelle.

Les instances ont suivi avec attention la dernière phase de création de la Fédération des CAE en validant les statuts à faire adopter par l'assemblée générale constitutive et ont entériné la convention de développement pour l'Outre-mer conclue avec l'UR Ile-de-France Centre-Val de Loire Dom Tom.

Le sujet de la formation a également été au centre des préoccupations du Bureau et de la Direction nationale, avec la décision de reprise en interne de la gestion du fonds de formation coopérative Form.coop dans l'objectif de participer au développement par la montée en compétences des salariés des Scop et Scic adhérentes et du réseau.



● Convention nationale

La Convention nationale a réuni le 2 juillet une centaine de participants en visioconférence. Après la partie statutaire et un tour d'actualité des régions, ces derniers ont pu échanger sous forme d'ateliers sur la (ré)organisation du travail, la stratégie de sa Scop/Scic face à la crise, la politique de développement du Mouvement et les outils financiers.

● Commission Congrès

Une Commission Congrès, composée d'élus et permanents de chaque région, a été mise en place depuis fin janvier 2020. Pilotée par Guy Babolat (Bureau de la DN), avec l'appui de la directrice communication et le délégué industrie de la CG Scop, elle s'est réunie trois fois. Son rôle est de préparer tout le processus du Congrès national de mars 2022, des réunions territoriales aux Congrès régionaux, en passant par la Convention nationale, dans le but de rédiger un projet d'orientations à partir du recueil des attentes et contributions des régions.



● **Commission statuts**

Une Commission statuts, pilotée par Amélie Rafael et Charles-Henri Montaut (Bureau de la DN), a été mise en place pour réfléchir à l'évolution de la gouvernance et des statuts des structures du Mouvement en vue de la prochaine mandature, avec l'objectif notamment de féminiser les instances.

● **Think Scop**

Un think tank de la coopération a été lancé avec les élus du Mouvement Scop pour débattre, échanger et construire. Le but est d'ouvrir le Mouvement Scop au regard de femmes et hommes du monde économique, politique, syndical et de faire de la coopération une réalité économique à grande échelle. Deux débats pilotes ont eu lieu avec Benoît Hamon en juillet et Claude Alphandéry en décembre.



● **Soirée des vœux en janvier 2020**

À l'occasion de ses vœux, la CG Scop a organisé le 30 janvier, dans le cadre de la Direction nationale, un débat autour de la place des Scop et des Scic sur les entreprises à mission et leur raison d'être. Participaient Blanche Segrestin, professeure à Mines ParisTech, Christophe Itier, haut-commissaire à l'ESS et à l'Innovation sociale et Charles-Henri Montaut, président de la Fédération des Scop du BTP et PDG d'UTB.

Membres du Bureau de la Direction nationale



Jacques Landriot,
président



Guy Babolat,
1^{er} vice-président en charge
du plan de développement
et de l'animation du réseau



Charles-Henri Montaut,
vice-président en charge
du lobbying



Amélie Rafael,
Vice-présidente
en charge de la recherche
et développement



Alain Maïssa,
trésorier en charge des
ressources et des outils
financiers



Serge Boureau,
secrétaire en charge
de la vie coopérative



Séverine Saint Martin,
membre en charge
de la communication
et de la formation



Laurence Ruffin,
membre depuis décembre
2020

Membres de la Direction nationale

Président

Jacques Landriot, Groupe Up

UR Auvergne-Rhône-Alpes

Cyril Zorman, Probesys

Laurence Ruffin, Alma

Guy Babolat, Veyret Techniques Découpe

Jérémy Jacquart, Euclid ingénierie

UR Bourgogne Franche-Comté

Philippe Caseiro, Cadoles

Sylvain Montaron, TT Géomètres experts

Marie-Noëlle Leboucher, Groupe Demain

UR Grand Est

Hervé Mareschal, STP Mader

Françoise Boissière, ReFormE

Stéphane Bossuet, Artenréel

UR Hauts-de-France

Pierre Thomas, Instep

Patrick Lenancker, Arpège

Amélie Rafael, Syndex

UR Ile-de-France, Centre-Val de Loire, Dom-Tom

Jean-Marc Morandi, Scoping

Isabelle Jousset, Oonops

Hélène Salaün, Reprotechnique

UR Nouvelle-Aquitaine

Fernando Almeida, Steco

Didier Bayle, l'Atelier du vitrail

Stéphane Montuzet, Interstices

Simon Couteau, ECF CERCA

Bruno Fontan, Aquabio

Bruno Nouailler, Dies-Elec 87

UR Occitanie

Xavier Châtellier, Passerelles

Rémi Roux, Ethiquable

Jean-Luc Candelon, Scopelec

Séverine Saint Martin, Fondespierre

UR Ouest

Serge Boureau, Macoretz

Isabelle Amauger, Elan Créateur

Vincent Delacour, Idea Groupe

UR Paca Corse

Alain Maïssa, Sigec

Isabelle Wennekers, Tétraccord

Jean-Pierre Modica, ATEM

Fédération des Scop du BTP

Charles-Henri Montaut, UTB

Fédération des Scop de l'industrie

Jacques de Heere, ACOME

Fédération des Scop de la communication

Bernard Fautrez, Résonance

Socoden

Georges Mandica, Cogeci

Union Sociale des Scop et des Scic

Odile Clément, SOPCZ

Membres de la Commission d'arbitrage

Président

Jean-Pierre Azais, Orque

Aquitaine/Occitanie pôle Pyrénées

Emeline Berlem, Coopenates

Grand Est

Georges Lafarguette, Espace Bio

Hauts-de-France

Gilbert Neumann, ATEM

Paca, Auvergne-Rhône-Alpes,

Occitanie Pôle Méditerranée

Jean-François Uhl, Procobat

Auvergne-Rhône-Alpes

Direction des outils financiers

Directoire de Socoden

Président

Georges Mandica, Cogeci
Auvergne-Rhône-Alpes

Bruno Deroin, UTB
Ile-de-France, Centre-Val de Loire, Dom-Tom

Marie-Josée Daubigeon, Coop'alpha
Aquitaine

Laurent Rodrigues, Groupe Pilote
Occitanie

Directoire de Sofiscop

Président

Rija Rakotoarivony, Groupe Up
Ile-de-France, Centre-Val de Loire, Dom-Tom

Jean-Pierre Ducol, Regain
Poitou-Charentes

Camille Dorival
Alternatives Économiques
Bourgogne Franche-Comté

Stéphanie Raymond, UR Scop Paca

Michel Rohart, UR Scop Aura

Conseil d'administration de Scopinvest

Président

Jean-Pierre Ducol, Regain
Poitou-Charentes

Georges Mandica
Auvergne-Rhône-Alpes
Représentant de Socoden

Alain Maïssa
Paca Corse, membre du Bureau de la DN, trésorier
en charge des ressources et des outils financiers
Représentant de la CG Scop

Thierry Lopez, représentant d'ESFIN Participations

Alexis Fuzier, représentant d'ESFIN

Pierre Valentin, représentant de l'IDES

Conseil de surveillance de Socoden

Président

Alain Maïssa, Sigec
Paca Corse

Conseil de surveillance de Sofiscop

Président

Guy Babolat, Veyret Techniques Découpe
Auvergne-Rhône-Alpes

Comité d'ingénierie et mentorat

Alain Maïssa, trésorier de la CG Scop
Michel Rohart, ancien directeur d'UR
Régis Tillay, ancien directeur d'UR

Membres de la Commission de contrôle

Président

Michel Bellet, ACOME
Ile-de-France, Centre-Val de Loire, Dom-Tom

Olivier Laviollette, Syndex
Ile-de-France, Centre-Val de Loire, Dom-Tom

Christian Simon, Instep formation
Hauts-de-France

Maurice Stellati, CNE
Auvergne-Rhône-Alpes

ORGANIGRAMME DE LA CG SCOP au 20/01/2021



Séminaire de la CG Scop du 1^{er} septembre 2020 à la Maison du Management



Jacques LANDRIOT
Président

Nelly PETIBON
Assistance de direction / Instances

Fatima BELLAREDJ
Déléguée générale

Service administratif & exploitation

Christophe GENTREAU

Comptabilité

- > Marie-Adélaïde PIERRE
- > Nalilala RANARISON

Cotisations

- > Fatima ARRAS

Liste ministère

- > Hafida RAMDANE

Accueil

- > François BOURDEREAU

Pôle développement

Communication

Corinne LEFAUCHEUX

- > Solène CHARTIER
- > Selda NUSBAUMER

CAE

Anne-Claire PIGNAL

Études / Europe / Partenariats

Catherine FRIEDRICH

- > Alamanda CRESTANI-BERTIN

Outre-mer

Frédéric SANCHEZ



Services d'appui

Outils Financiers

Thierry PERRIN

- > Aurélien HIRAUX
- > Jérôme JUBIN
- > Mitantsoa RAKOTONIAINA

Juridique

Marie CARUANA

- > Raphaël DHONT
- > Louis LAPORTE



Pôle services mutualisés

Coordination du pôle

Gérard CASSISI

Coordination réseau / Industrie / Révision / Mutualisation

Gérard CASSISI

- > Fabrice GELIN

Formation / Emploi

Laurence BRIEN

Animation de la Vie Coopérative

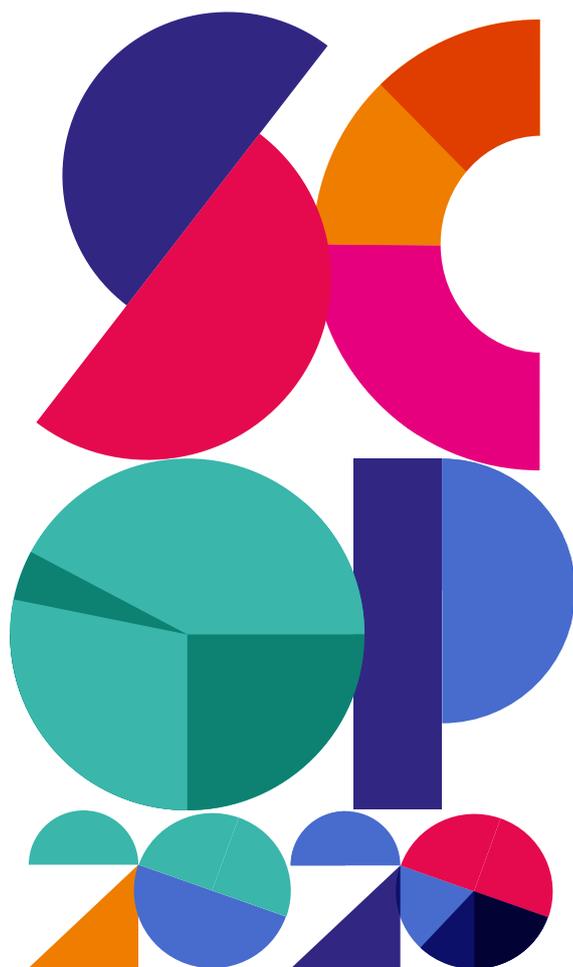
David ELOY

Scic

Théotime ELIET (alternant)

Systèmes d'information

Hervé SILVANT

**Rédaction**

CG Scop

Conception et mise en page

Service communication
CG Scop / Scop Otempora

Crédits photos

Stéphanie Tétu - La Company
p. 1, 15, 35

Stéphanie Bardes
p. 43

DR p. 1, 7, 9, 11, 13, 21, 23

Impression

Reprotechnique

Avec le soutien des partenaires



**Plus on fait
d'euros plus
on fait d'heureux.**



Heredis, logiciels de génoblogie

**NOS ENTREPRISES
PARTAGENT ÉQUITABLEMENT
LEURS BÉNÉFICES
AVEC LEURS SALARIÉS.**

lescop UN AUTRE MODÈLE DE SOCIÉTÉ
SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES



**Nul besoin
de lever le poing quand
il suffit de lever la main.**



Commissariat Industrielle Mécatronique

**DANS NOS ENTREPRISES
LES GRANDES DÉCISIONS
SONT SOUMISES
AU VOTE DES SALARIÉS.**

lescop UN AUTRE MODÈLE DE SOCIÉTÉ
SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES



**Nos actionnaires
travaillent.**



ADRI

**NOS ENTREPRISES
APPARTIENNENT
MAJORITAIREMENT
À LEURS SALARIÉS.**

lescop UN AUTRE MODÈLE DE SOCIÉTÉ
SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES



**Désolés,
nous ne sommes
pas à vendre.**



FAUREM

**JAMAIS VENDUES,
NOS ENTREPRISES
SONT TRANSMISES
À LEURS SALARIÉS.**

lescop UN AUTRE MODÈLE DE SOCIÉTÉ
SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES



**Demandez
vos
affiches !**



CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES SCOP
30, rue des Épinettes 75017 Paris • tél. : 01 44 85 47 00 • les-scop@scop.coop
les-scop.coop

